

OLLN INFO

Ottignies-Louvain-la-Neuve



P 302163

n°245

Bulletin communal - Bimestriel

DECEMBRE 2023 - JANVIER 2024

www.olln.be

 /VilledeOLLN



Mobilité

Réfléchir et agir
ensemble

thg
Louvain-la-Neuve
ITAA
Institute for Tax Advisors & Accountants

**Accounting - Taxes
Advisory services**

**À vos côtés tout au long de
la vie de votre entreprise**

Expertise comptable et fiscal
(certifiée ITAA), droit des
affaires, création d'entreprises,
consultance, optimisation
de votre patrimoine...

+32 10 42 05 30
louvain@thg.be

www.thg.be

Tom & Co
Court-St-Etienne
Votre animal et vous

**Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 18h30**

DOGWASH
Station de lavage canin / Tom&Co

Livraison à domicile Lecteur de puce Test qualité eau Gravure-médaille Tom&Care

Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne
Tel: 010/61 37 01 - www.tomandco.be

Tom&Co Court-Saint-Etienne

FD **Funérailles
Debroux srl**

Funerarium - Incinération - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget sur Ottignies et toutes régions

26 Avenue des Combattants - 1340 OTTIGNIES L-L-N
www.funerailldebroux.be

Tél.: 010/ 41 42 91

PIERSON
c'est **BON!**
Assurances

Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette
Tél. +32 (0)10.41.42.43

info@piersoncestbon.be
www.piersoncestbon.be

- **Editeur responsable :**
Abdel Ben El Mostapha
 - **Rédaction et crédit photographique :**
Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrene@olln.be
 - **Photo de couverture :**
Mathieu et Viggo, à l'école
communale du Centre (Ottignies).
 - **Réalisation et mise en page**
baam communication agency
0488 260 541
philippe@baamagency.be
www.baamagency.be
 - **Publicité**
Phillipe Musch - 0488 260 541
 - **La Ville sur internet :** olln.be
- Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France), Veszprem
(Hongrie), Tiassalé (Côte d'Ivoire) et
Leuven (Belgique).
- Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).
- Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir le
Bulletin communal peuvent en faire
la demande au service Information.
- Administration communale
Espace du Coeur de Ville 2
1340 Ottignies
010 / 43 60 00 - contact@olln.be
- Votre OLLN Info est imprimé
sur un papier recyclé PEFC.
-

Madame, Monsieur,

La mobilité est un sujet qui nous concerne tous. Les piétons se sentent menacés par les voitures, parfois par les vélos. Les cyclistes le sont par les voitures. Les usagers des transports en commun aimeraient plus de bus et de trains. Les automobilistes aimeraient moins de bouchons et plus de parkings. Les riverains des routes se sentent dérangés par le bruit et pollués par les gaz d'échappement.

Chacun de nous est tantôt piéton, tantôt cycliste, tantôt automobiliste. Parfois nos intérêts sont contradictoires : nous voulons que notre trajet en voiture soit rapide et en même temps, nous voulons que la vitesse des voitures soit réduite devant chez nous !

J'ai vécu une réunion formidable avec les habitants de la rue du Monument à propos de la manière d'organiser le parking dans leur rue. La moitié était en faveur du changement, l'autre moitié avait des objections. Ils se sont écoutés et se sont rendu compte de la difficulté dans laquelle je me trouve régulièrement : faire une chose et son contraire n'est pas possible, il faut décider. Et parce qu'ils étaient bienveillants entre eux, ils ont fait ce que tout élu est chargé de faire : ils ont choisi une disposition idéale pour les parkings et ont recherché tous les aménagements possibles pour réduire les inconvénients pour chacun. Emouvant... et efficace.

Je vous souhaite, à la lecture de ce bulletin, d'être émerveillé par l'énergie positive de toutes ces personnes (agents communaux, parents, riverains, élus...) qui réfléchissent aux solutions bonnes pour elles, mais aussi pour leurs voisins, les autres en général, et les générations futures.

Ensemble, nous pouvons faire de notre ville le cadre de notre bien-être et de celui des autres.

Joyeuses fêtes !

Hadelin de Beer de Laer
Echevin de la Mobilité



Sommaire

DOSSIER MOBILITÉ
P.5

NOUVELLES DE LA VILLE
P.19

URBANISME
P.29

SOCIAL
P.30

ENVIRONNEMENT
P.34

CULTURE
P.39

SPORT
P.44

LOISIRS
P.46

TRIBUNE LIBRE
P.49

BIENVENUE À LA BIOSPHÈRE

LA
bio
SPHÈRE

Magasin **bio** où vous trouverez

- plus de **200 références en vrac**
- des produits **locaux**
- une approche **bio** et **éthique**
- ouvert **7j/7**
- une **équipe engagée**

Au plaisir de vous voir !

Lun : 13h-19h / Ma-Sa : 9h-19h / Di : 9h-13h



DOSSIER
MOBILITÉ

Zones bleues

Au 1^{er} janvier, notre Ville ne comptera plus deux mais dix zones bleues. La carte riverain devient dématérialisée. Les détenteurs d'une carte l'utiliseront désormais uniquement dans leur quartier, ils recevront un courrier leur expliquant ce qui change pour eux.

Les deux zones bleues mises en place pour éviter les voitures ventouses à proximité de nos centres urbains et autres lieux fréquentés ont atteint leurs limites.

« Certains habitants utilisent leur carte de riverain pour stationner à 500m de chez eux, quand ils vont faire leurs courses », constate le responsable de notre service Stationnement.

Conséquence : certains parkings sont saturés avec des véhicules porteurs de cartes riverains alors qu'ils devraient plutôt accueillir des véhicules affichant le disque bleu : la place Polyvalente, la place de l'Equerre, le parking voisin de l'école de Lauzelle à Louvain-la-Neuve ; la place du Centre et les environs de la gare à Ottignies.

« Nous avons divisé Louvain-la-Neuve en quatre zones et Ottignies en six zones. Les riverains disposeront d'une carte pour la zone dans laquelle ils résident. On se calcule ainsi sur ce qui existe déjà pour les cartes de stationnement destinées aux entreprises. »

Carte dématérialisée

La carte riverain devient dématérialisée. Il ne sera donc plus nécessaire de l'apposer sur le pare-brise (la plaque du véhicule déterminera si on est en ordre ou pas), au

grand soulagement des distraits... visiblement assez nombreux !

Pour stationner dans les « zones réservées », le prix de la carte visiteur est réduite de moitié (20€ pour 10 coupons, au lieu de 40€). Le coût de la carte pour les prestataires de soins diminue aussi de moitié (120€/ an, au lieu de 240€), si les prestataires de soins doivent rester plus longtemps que la durée autorisée par le disque.

« Les personnes à mobilité réduite qui ont oublié d'apposer leur carte PMR - c'est assez fréquent - pourront désormais se régulariser dans les 15 jours qui suivent le 1^{er} avertissement », ajoute l'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer. « Nous avons aussi prévu un troisième rappel (gratuit) pour ceux ayant payé une partie de l'amende avant l'envoi de l'huissier (souvent 190€). »

Car oui, la Ville poursuit les automobilistes en infraction. « Laisser courir » est une mauvaise idée, mieux vaut payer la redevance (de 30€, elle ne change pas) le plus rapidement possible. ●

Une réflexion est en cours, pour permettre aux aînés de disposer de places de parking gratuites ou à prix réduit, pour certaines activités.

Rue du Monument

Nouveau dispositif de stationnement pour réduire la vitesse des véhicules.

Le nouveau dispositif de stationnement en test à la rue du Monument pendant trois mois a fait l'objet d'une interpellation au Conseil communal du 19 septembre. Le conseiller Dominique Bidoul regrettait que la situation soit « pire qu'avant » aux heures de pointe.

L'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer lui a répondu que le dispositif en test dans une portion de la rue (entre la rue du Pont de la Dyle et l'avenue Reine Astrid) avait permis d'observer un net ralentissement de la vitesse... ce que les riverains souhaitaient.



Une réunion publique, le 20 octobre, a permis d'entendre les avis de chacun.

« On ne reviendra pas en arrière, mais on pourra résoudre des difficultés qui ont été soulevées », annonce l'échevin.

La rue du Monument est en zone 30, les automobilistes ont tendance à l'oublier car la voirie est large. Jusqu'il y a peu, le stationnement alterné semi-mensuel y était d'application. ●



RESTAURANT ET TRAITEUR PALESTINIEN

La Branche de Figuière
BrAS

POUR VOS DÉJEUNERS, DINERS, SOIRÉES, ÉVÈNEMENTS PROFESSIONNELS OU FAMILIAUX, NOTRE RESTAURANT S'ADAPTE À TOUTES VOS ENVIES.

Grand Rue 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
TEL - 010 24 66 16
www.branchedefiguiere.be
info@brandedefiguiere.be



Bye bye ornières

Un cadastre de l'état de nos voiries, attendu pour le printemps 2024, permettra d'établir le programme des opérations de « schlagage » et « raclage-pose » en toute objectivité. Priorité aux rues les plus abîmées/fréquentées.

Notre ville compte 181km de voiries, la majorité en macadam.

« On ne fait plus de voiries en béton car c'est plus cher », note l'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer. « A l'inverse du macadam qui se déforme, le béton ne bouge pas. Il faut toutefois refaire régulièrement les joints d'étanchéité entre les plaques, sinon l'eau s'infiltré et les plaques bougent. On l'entend parfois, quand on passe dessus en voiture. »

Pas de solution miracle, les voiries se dégradent avec le temps (la faute à l'eau, au vent, aux roues des véhicules qui attaquent le revêtement). On considère qu'elles sont « mortes » après 30 ans.

« Mais on n'attend pas 30 ans pour intervenir ! », rassure l'échevin. « Un « schlagage » - une petite couche d'entretien, comme le cirage sur une paire de chaussures - doit être réalisé tous les 5 à 8 ans (8€/m²) pour éviter l'apparition de fissures (si l'eau s'infiltré, c'est catastrophique pour les fondations). Le « raclage-pose » - opération plus lourde, qui consiste à enlever une partie du bitume pour le remplacer - doit être réalisé tous les 30 ans (35€/m²). »

Hadelin de Beer de Laer a sorti sa calculatrice et failli s'étrangler : pour 181km de voiries, il faudrait investir 36 millions en 30 ans (1,2 million/an) pour avoir des voiries en bon état. Impossible !

Il y a bien les aides wallonnes (dans le cadre du « Pic » tous les 3 ans pour les travaux d'égouttage, le « droit de tirage » de 1,5 million tous les 3 ans également (pour compenser le fait que notre ville est très épurée et obtient donc moins de subsides via le Pic), les Pwacy et Pimacy pour les aménagements cyclables), non négligeables, mais cela ne représente que 200.000 à 300.000€/an.

Un cadastre au printemps

« Puisqu'on n'a pas l'argent qu'il faudrait, il faut au moins que chaque euro soit investi le mieux possible ! Pour certaines routes, on peut peut-être reporter



le raclage-pose de quelques années, en programmant un schlagage de plus ou en rebouchant les nids-de-poule. »

Pour le savoir, il faut connaître l'état des voiries (fissures, ornières...) dans le détail.

La Ville a donc décidé d'adhérer (pour 18.000€, entièrement à sa charge) au marché proposé par l'ASBL GIG (Groupement d'Informations Géographiques), depuis plus de 20 ans au service des pouvoirs locaux. Court-Saint-Etienne y a adhéré aussi (en tout, 40 communes de Wallonie).

Cet automne, le GIG a filmé nos 181km de voiries. A l'aide de l'intelligence artificielle, il pourra établir un ordre de priorité pour leur réfection. Les voiries où il est urgent d'agir se verront attribuer la couleur rouge. Les autres, la couleur orange ou verte dans le meilleur des cas.

« On saura ainsi exactement où sont les problèmes ! A moins d'une bonne surprise, on devra sans doute encore faire un tri. Car toutes les voiries classées rouges ne pourront pas se faire en même temps. On privilégiera alors celles qui sont les plus fréquentées, où passent des bus, des vélos... Le but est d'éviter absolument que les fondations soient abîmées. »

Les résultats de cette étude – disponibles au printemps 2024 – seront publiés sur notre site oIn.be, pour que chaque citoyen puisse avoir une idée de quand sa rue sera refaite.

« Le programme des réparations sera établi de manière objective et rigoureuse. Pas parce que certains riverains ou élus tempêtent plus que les autres ! »

Hadelin de Beer de Laer ne se leurre pas : il faudra sans doute refaire un cadastre tous les 5 ans. Car les voiries vivent, des fissures apparaissent... il y aura donc des mouvements de priorités. ●

Rue de la Limite

Une dizaine d'habitations profitent d'un nouvel égouttage et d'une nouvelle voirie.

Les travaux à la rue de la Limite (Mousty) - entamés en février, réalisés par la société Haulotte de Mousty - se terminent. Au moment où nous bouclons cette édition de l'OLLN Info, les marquages au sol doivent encore être réalisés.

Il s'agissait d'installer un égout dans les jardins à l'arrière des maisons qui longent la voie du chemin de fer, et d'en profiter pour réaménager la voirie, sur 150m, entre la rue de Franquénies et le cours d'eau Ry-Angon.

« Une dizaine de maisons rejetaient leurs eaux usées dans le collecteur d'Infrabel qui longeait les voies du chemin de fer. Mais la société a annoncé qu'elle n'entreprendrait plus cette canalisation qui donnait directement dans le Ry-Angon. On risquait un problème de salubrité publique, avec des eaux sales dans les jardins », explique la responsable de notre service Aménagements urbains.

Différentes solutions ont été présentées aux riverains, comme l'installation d'un égout dans la rue. Mais celui-ci aurait été plus haut que les maisons... nécessitant alors l'installation de pompes pour remonter les eaux dans toutes les maisons.

Les habitants ont préféré que la Ville aménage un égout à l'arrière des jardins, sur environ 150m. Il donne dans le

déversoir d'orage de l'InBW situé à hauteur du Ry-Angon, où passe le collecteur qui achemine les eaux jusqu'à la station d'épuration de Basse-Wavre.

« La Ville a pris tous les frais de raccordement à sa charge, et indemnisé les riverains pour les dommages causés dans les jardins. »

La voirie et les trottoirs de la rue de la Limite ont été refaits par la même occasion, dans l'esprit de l'aménagement réalisé de l'autre côté du Ry-Angon (vers Court-Saint-Etienne). Un plateau a été réalisé sur la rue de Franquénies, de couleur rouge pour attirer l'attention (notamment sur le fait que la rue de la Limite et la rue de Franquénies sont toutes les deux en zone 30, limitation de vitesse qui n'est malheureusement pas respectée !). La circulation a été réorganisée afin de fluidifier l'entrée et la sortie de la rue de la Limite (elles sont désormais séparées).

« On a créé une boucle, comme une sorte de giratoire, qui a permis aussi d'organiser le stationnement pour les maisons mitoyennes qui n'avaient pas de parking à la rue de la Limite. »

Coût de l'opération : 450.000€ TVAC, dont 100.000€ pour l'égouttage. Ce dossier était inscrit dans le Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021 pour l'entretien des voiries, subsidié à 60% par la Wallonie. ●



Grand-Rue, Grande Avenue

Réfection des plateaux et bandes cyclables en 2024.

Les rues Grand-Rue, Grande Avenue et le début de la rue de Beaumont, à Céroux, vont faire l'objet d'une réfection lourde l'an prochain (dès le printemps sans doute, pour 100 jours ouvrables, soit environ 5 mois de travaux).

L'entreprise Haulotte de Mousty a été désignée en octobre pour en refaire les neuf plateaux ralentisseurs de vitesse (compris les fondations et les rampes d'accès), de même que les bandes cyclables de part et d'autre.

« La voirie est empruntée par un charroi agricole important, qui a usé les pavés. Les plateaux sont morts, avec des ornières, et les bandes cyclables sont devenues dangereuses vu les pavés qui bougent. Un cycliste est tombé dernièrement », regrette la responsable de notre service Aménagements urbains. « Les trottoirs et la voirie hors-plateaux sont heureusement

en bon état et ne devront pas être refaits. »

Les plateaux et les pistes cyclables suggérées seront désormais en asphalte, comme le reste de la voirie (les pavés sont trop fragiles). De couleur ocre pour les secondes (comme aujourd'hui, les voitures pourront rouler dessus en cas de croisement). Cela se fait beaucoup en Flandre.

Coût de l'opération : 1,3 million TVAC, pour environ 1,5km de voirie.

Les travaux seront subsidiés par la Wallonie, à 80% pour le volet cyclo (dans le cadre du Plan Wallonie Cyclable 2020), à 60% pour le reste (dans le cadre du Plan d'Investissement Communal (PIC) 2022-2024 pour l'entretien des voiries). Le chantier sera divisé en plusieurs phases successives, de manière à organiser au mieux les déviations par les chemins de campagne perpendiculaires. ●



Le partage, ils sont pour !

« Nous louons une voiture pour aller voir ma maman et le frère de Christian, tous deux en résidences. Ou pour aller au parc à conteneurs. »

Muriel et Christian, pensionnés, sont affiliés au service de voitures partagées Cambio depuis 2010. Muriel (Christian ne conduit pas) a même une carte de membre « gold », dont elle est très fière.

Ce n'est pas qu'elle roule énormément, mais tout de même, 49 trajets en 2020 (2857km, 1160€), 46 en 2021 (3340km, 1653€) et 41 en 2022 (3131km, 1396€).

« Pour 2023, on verra à la fin de l'année », dit-elle. « Je fais des relevés de mon utilisation et reçois une facture tous les mois, avec le détail des frais. En septembre, j'ai fait 8 trajets, 686km, et payé 328€. Le prix varie en fonction du nombre de kilomètres et de la durée de l'emprunt (NDLR : pas toujours facile à évaluer, Muriel et Christian préfèrent calculer large, quitte à ramener la voiture un peu plus tôt pour ne pas pénaliser les utilisateurs suivants). Nous ne l'avons jamais utilisée pour partir en vacances. »

Les Ottintois réservent la voiture - toujours par téléphone, ils ne sont pas friands des applications numériques et apprécient d'avoir une personne au bout du fil, qu'ils ne manquent jamais de remercier - pour aller voir la maman de Muriel en résidence à Longchamps et le frère de Christian en résidence à Flémalle. Ce n'est pas la porte à côté ! Aussi quand ils doivent faire de grosses courses à Wavre ou se rendre au parc à conteneurs.

« Et chez le vétérinaire de Limoges, pour notre chat. »

Idéalement, la voiture de la rue du Monument - la plus proche de chez eux - est disponible (pour s'en assurer, ils évitent les réservations en dernière minute). Quand elle est déjà réservée, ils se rabattent sur celle de la chaussée de La Croix, celles de la gare d'Ottignies (où il y a aussi un mini-van, pratique pour les déménagements) et du parking des Droits de l'Homme.

« Suite aux inondations de 2021 et les travaux à la rue du Monument, la voiture a été installée quelques temps à la place du Centre. C'était mieux ! Car les marches-arrière sont parfois dangereuses à la rue du Monument. »



Facile d'utilisation

Muriel et Christian sont de grands marcheurs. Ils empruntent régulièrement le bus et le train pour se rendre au départ de promenades. Mais certaines destinations ne sont accessibles qu'en voiture.

Muriel se souvient du jour où elle a franchi pour la première fois la porte du bureau de Cambio, quand celui-ci se trouvait encore dans notre commune. Elle s'est renseignée, n'a pas hésité longtemps. La prise en main du véhicule s'est faite facilement, le déverrouillage à l'aide d'une carte magnétique, le code qui donne accès au boîtier qui renferme la clé, la carte à utiliser pour l'essence, le carnet de bord à remplir pour signaler les éventuels dégâts...

« Ou si la voiture est sale (on ne peut pas fumer/boire/manger dans les véhicules). Nous sommes méticuleux et disposons toujours une toile sur les sièges que nous rabattons, quand nous devons transporter des choses. Mais tout le monde n'est pas aussi attentif. Il y a parfois des taches sur les banquettes, des coulées de boissons... nous l'inscrivons dans le carnet et constatons que Cambio tient compte de nos remarques. »

Evidemment, les contraventions sont à la charge du conducteur, de même que les frais de réparation en cas d'accident. Muriel se souvient avoir mis de l'essence dans une voiture qui roulait au diesel... et regrette trois petits accrochages, à Namur, Champion et Gembloux.

« On a beau faire attention, ça arrive ! Cambio assure le dépannage. »

« Je loue une bagnole quand je veux bouger avec les mêmes le week-end. »

Philippe a vite fait le calcul : son abonnement train-tram étant payé à 100% par son employeur, s'il avait une voiture personnelle, elle ne bougerait pas la semaine (de l'argent perdu !). Car le train l'amène à son travail à Bruxelles en moins d'une heure au départ d'Ottignies, irréalisable en voiture.

Il utilise le système Cambio depuis bientôt 15 ans.

« Je l'ai découvert quand j'habitais encore à Louvain-la-Neuve, où j'étais régisseur à la Ferme du Biéreau. J'avais l'habitude de prendre les transports en commun... mais à cinq, avec les trois gosses, c'était compliqué. Il fallait toujours regarder l'heure pour ne pas risquer de rater le bus ou le train. Et comme par hasard, au moment de partir, on ne trouvait plus le doudou ! C'était du stress, beaucoup de perte de temps... j'en ai eu marre. »

Il a testé et approuvé les voitures partagées (qu'il réservait à la place Polyvalente à l'époque, ou derrière l'antenne communale, aux Bruyères, à Blocry... aujourd'hui, à la rue du Monument, au Douaire, à la gare, au parking des Droits de l'Homme, voire à la chaussée de La Croix). « Il y a tout un parc de véhicules à disposition, je n'ai jamais eu de refus : si la voiture souhaitée est déjà louée, on m'en propose une autre à proximité ». Pas d'assurance à devoir payer, pas d'entretien, pas de rendez-vous au contrôle technique...



Il combine ses déplacements pour en limiter le coût tout en s'assurant le confort. Ainsi il prend éventuellement le train jusqu'à une gare éloignée, d'où il réserve un véhicule pour parcourir les derniers kilomètres qui le séparent de sa destination. « Récemment j'ai réservé une voiture à la gare de Charleroi pour aller jusqu'à Marcinelle. Je peux aussi aller en train jusqu'à Ostende et réserver une voiture là-bas ! »

Philippe évoque un voyage aux Pays-Bas l'an dernier, pour lequel il a réservé la voiture pour trois jours (500km). « J'ai prévenu Cambio que je sortais de Belgique, ils ont fait le nécessaire pour l'assurance. Quand j'ai pris la voiture, le plein était fait. »

Pour l'internat et les concerts

Chaque mois, l'Ottintois effectue entre 4 et 6 trajets, pour une facture qui varie entre 100 et 250€. Jamais pour faire des courses (il habite non loin du Douaire, tout est disponible « à pied »), mais pour aller chercher son fils à l'internat de Gozée, sa compagne au boulot à Braine-le-Château, ou pour un concert à Gand, Anvers... voire Bruxelles. « Les derniers trains à 22h37 (direct) et 22h46 (omnibus) à Bruxelles-Central, c'est trop juste pour un concert ou aller manger un bout sans devoir courir. »

En septembre par exemple, il a réservé 8 trajets, effectué 280km et payé 154€.

« Les factures sont super bien faites. L'essence est comprise, la carte donne droit à un plein par trajet, dans les stations Total uniquement (il y en a plusieurs dans les environs, le GPS de la voiture les indique). On veille à ce qu'il y ait au moins un quart de plein pour le client suivant, c'est la moindre des choses et ce n'est pas compliqué. Un avertissement sonore le rappelle. »

Philippe Lodewick effectue une réservation devant nous, avec l'application : la date, l'heure de début et l'heure de fin, confirmer... même pas 3 minutes !

« Je ne vois que du positif au système, à part peut-être le fait qu'il faut ramener le véhicule là où on l'a emprunté. La gestion serait sans doute impossible autrement. » ●

Cambio installera cinq nouveaux véhicules à partager dans nos quartiers :

- au Petit-Ry (clos Patenier, face à l'entrée de l'église)
- au Blanc-Ry (parking des Fusillés)
- à Mousty (gare, rue des Technologies)
- au Bauloy (place Simone Boudringhien)
- au Bon Air/CSPO (parking du cimetière - avenue Reine Fabiola)



Il restera ouvert !

Après avoir consulté les riverains, les autorités communales ont décidé de ne pas fermer le chemin du Griffon (à Pinchart).

Le chemin du Griffon - entre la rue du Corbeau et la rue de Pinchart - est bétonné dans sa partie haute (jusqu'à hauteur de la Balbrière environ) et en terre/gravier dans sa partie basse. Il est plus souvent emprunté que par le passé, vu les nombreuses activités organisées sur le site de L'Arbre qui pousse et la création du nouveau lotissement du Corbeau.

Les autorités communales se sont posé la question de savoir si fermer le chemin permettrait de réduire la circulation dans la rue du Corbeau. Au final, il s'avère que non.

Consultation populaire

En juin dernier, les habitants de 132 logements ont été invités à participer à une consultation en ligne visant



à recueillir leur avis quant à l'éventuelle fermeture du chemin (en plaçant une barrière à une de ses extrémités). 69 personnes (52%) ont répondu : 24 pour (35%), 44 contre (64%), 1 abstention.

Ceux qui ont voté « pour la fermeture » ont pointé le danger lié à la vitesse excessive surtout pour les usagers

Rue du Corbeau

La rue du Corbeau a été refaite il y a deux ans, à la grande satisfaction des riverains (dans l'ancienne, les trous étaient sources de bruit). Mais une belle voirie sans trou... incite à plus de vitesse, malheureusement. C'est ce dont les riverains se plaignent aujourd'hui. Les chicanes ne suffisent pas à la diminuer, car il y a - c'est le paradoxe - trop peu de voitures : on peut rouler au centre de la voirie !

« Ils m'ont demandé des coussins berlinois. Je ne suis pas contre, ce n'est pas très coûteux, mais je les ai prévenus que le bruit allait revenir... », signale l'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer.

La rue du Corbeau est pourtant à 30km/h. Mais cette mesure n'est pas respectée.

« La solution radicale d'après moi, ce sont les radars-tronçons. J'ai demandé le prix : il faut compter 60.000€ pour un tronçon. Mais si on les multiplie, cela reviendrait moins cher. Et d'autres voiries en auraient besoin aussi : la rue Alfred Haulotte, la rue du Monument, la Grand'rue de Céroux, l'avenue de Jassans, l'avenue Lambermont, la rue Sténuît, l'avenue Demolder... »

En Flandre, les excès de vitesse constatés par les radars-tronçons font l'objet de sanctions administratives dont les bénéficiaires renflouent les caisses des communes.



Pourquoi pas chez nous ?

« La ministre Valérie De Bue (NDLR : en charge de la sécurité routière pour la Wallonie) les autorise pour les voiries où il y a le plus d'accidents avec blessés. Chez nous, il n'y a pas de blessés mais des rétroviseurs cassés ! Ces radars permettraient néanmoins d'augmenter nettement la qualité de vie de nos habitants. »

L'échevin a sollicité la ministre pour que notre Ville puisse être « pilote » dans la mise en place de radars-tronçons dans les quartiers où la vitesse est excessive. Il programmera une rencontre entre les utilisateurs de la rue du Corbeau, pour que les automobilistes soient plus attentifs à respecter la limitation de vitesse (quand on connaît son voisin, on est sans doute plus concerné).

« faibles », le bruit et la poussière générés par le trafic, l'impact positif de la fermeture pour l'environnement et la biodiversité, la fin des dépôts sauvages d'immondice entre le rond-point et l'Arbre qui pousse...

Ceux qui ont voté « contre la fermeture » ont évoqué le détour (et la perte de temps), le report du trafic et des nuisances dans des voiries tout aussi inadéquates pour un trafic de transit (dans des quartiers plus peuplés et parfois déjà encombrés), l'impact négatif pour l'environnement (dû aux détours), l'allongement du trajet pour les véhicules de secours (notamment vers la résidence Malvina), l'impact sur le commerce/les activités de l'Arbre qui pousse...

Il restera ouvert !

Le formulaire demandait de préciser le nombre de conducteurs que comptait le ménage. Et pour chacun d'eux, une estimation de la fréquence de passage par le chemin du Griffon. Des réponses obtenues, on a pu

déduire que le trafic sur le chemin du Griffon était quasi exclusivement le fait d'habitants des quartiers de Pinchart et du Corbeau. La fermeture du chemin impacterait donc assez lourdement et principalement des habitants de ces quartiers.

Par ailleurs, les avantages en termes de maillage écologique et de sécurité routière apparaissent trop faibles pour justifier à eux seuls la mise en place de la barrière. La piètre qualité du revêtement actuel limite la vitesse et l'attrait de cet itinéraire comme voie de transit.

Finalement, la fermeture aurait un impact réduit sur le trafic dans le bas de la rue du Corbeau (sur les 700 voitures qui y passent quotidiennement, seules 100 voitures proviennent du chemin du Griffon).

Les autorités communales ont donc décidé de ne pas fermer le chemin du Griffon ! ●

Inauguration

Son réaménagement terminé au printemps, le sentier de l'Athénée a désormais tous les atouts pour devenir un axe majeur cyclo-piéton entre la gare et la clinique d'Ottignies.

Après le réaménagement d'une portion du sentier de l'Athénée (qui relie l'avenue des Villas au parking des Villas et à la gare d'Ottignies) commandé par la SNCB à la société Sodraep d'Huizingen, la Ville a fait réaliser (par les Travaux Stéphanois de Court-Saint-Etienne) l'autre portion, au printemps dernier.

Le sentier de l'Athénée offre maintenant sécurité et confort sur toute sa longueur, aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite qui l'empruntent pour se rendre à la gare (en bas) ou à l'athénée ARO Paul Delvaux, au « Village de bien-être Balzat », à la clinique Saint-Pierre... (en haut).

Coût de l'opération pour cette 2^e phase du chantier : 140.000€ TVAC, avec un subside wallon de 100.000€ dans le cadre du Plan de mobilité douce 2017.

Bancs et éclairage led

Cette 2^e phase du réaménagement comportait elle-même deux parties, l'une en zone résidentielle (entre l'avenue des Villas et la dernière habitation), l'autre en zone cyclable et piétonne. La première a été réalisée en revêtement hydrocarboné sur 3,40m de large (pour permettre le passage des véhicules des riverains et des pompiers), la seconde en pavés de béton sur 2,80m de large.

Le parvis/trottoir en pavés devant le « Village de bien-être Balzat » a été entièrement refait, dans la continuité



du sentier (avec l'intervention du Village, via une charge d'urbanisme).

Les résidents du Lothier - voisins du sentier - ont fait part à la Ville de leur grande satisfaction, d'autant que des bancs ont été placés à trois endroits du chemin (il y a un peu de dénivelé tout de même !). Certains ont suggéré l'aménagement d'un petit terrain en triangle qui jouxte leur résidence. Contact a été pris avec la SNCB propriétaire de cet espace, laquelle a accepté de le mettre à disposition à titre précaire, moyennant une petite location. Il sera aménagé prochainement par Thomas & Piron, le promoteur du « Village de bien-être Balzat » (plantations, bancs). La Ville pourrait y installer quelques engins d'exercice adaptés aux séniors.

Les autorités communales ont inauguré le sentier le 14 septembre. Elles se sont réjouies du nouvel éclairage led et de la mise en souterrain de l'ensemble des câbles, une réelle plus-value. ●



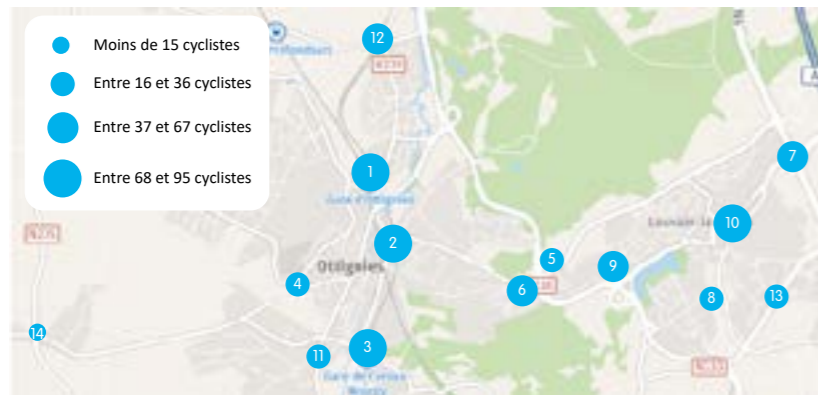
Observatoire du vélo 2023

Pro Velo réalise des comptages manuels à la demande de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve dans le cadre de l'Observatoire du vélo, depuis 2008.

Le nombre de vélos est relevé deux fois/an, de 7h30 à 8h30, en 14 lieux. On distingue les hommes, femmes et enfants ainsi que les cyclistes casqués ou non. Un comptage supplémentaire est organisé en mai pour l'analyse des types de vélos.



MOYENNE DE FRÉQUENTATION



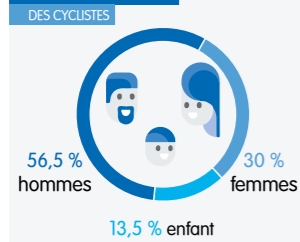
- Gare d'Ottignies (95)
- Rond-point de la Citoyenneté (85)
- Gare de Mousty (68,5)
- Bon Air (20)
- Blocry (35)
- Pont du Pape (53,5)
- Carrefour de Wallonie (54,5)
- Avenue des Arts/Ciseau (33)
- Balle Pelote (40,5)
- Place de l'Université (68)
- Avenue Provinciale (30,5)
- Avenue Albert- Europe (48)
- Jardin Botanique (36)
- Grand'Rue à Céroux (11)

En 2023, le nombre de cyclistes comptés en heure de pointe du matin a augmenté de **31,2 %** par rapport à 2022.

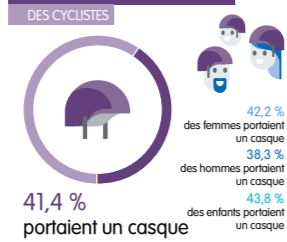
Fréquentations maximales calculées



RÉPARTITION DES CYCLISTES



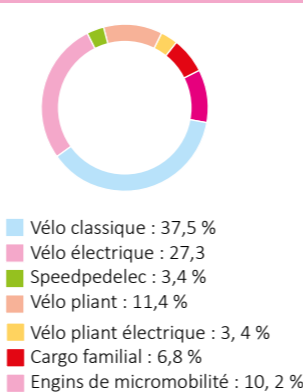
PORT DU CASQUE DES CYCLISTES



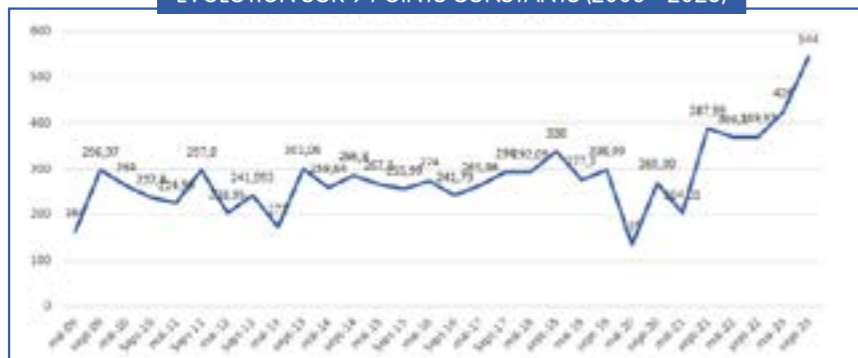
TRANSPORT D'ENFANT PARMIS TOUS LES VÉLOS



TYPE DE VÉLOS



EVOLUTION SUR 9 POINTS CONSTANTS (2008 - 2023)



Attachez les vélos!

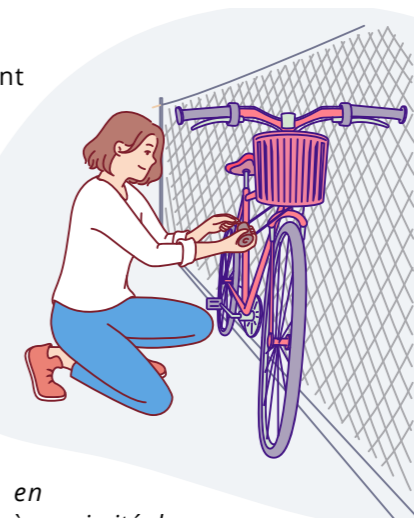


L'offre en stationnement pour les vélos va encore augmenter, pour répondre à la demande. Des boîtes sécurisées feront leur apparition, tandis que les anciens boxes rouges individuels ne seront pas remplacés.

Notre Ville « gère » de nombreux stationnements pour vélos (arceaux, râteliers, boxes individuels...). Ils vont encore augmenter, grâce aux subsides obtenus dans le cadre du Plan Wallonie Cyclable (80% du coût des travaux) : près de 200 arceaux non couverts (soit 400 places, puisqu'on peut attacher des vélos de part et d'autres) pour 70.000€, un peu plus de 150 arceaux couverts (300 places) pour 325.000€ et 15 boîtes sécurisées (5 vélos chacune) pour 87.000€.

« On programme leur installation courant de l'année 2024 », estime notre bureau d'études Mobilité. « Les arceaux non couverts ne nécessitent pas de permis d'urbanisme, les autres bien. »

Ces nouveaux modules seront essentiellement installés à Ottignies, à proximité des services : commerces, crèches, écoles, maisons médicales... près des cimetières aussi, où il n'y en avait pas encore. Les lieux d'implantation ont été choisis avec l'aide des cyclistes quotidiens du Gracq.



« A Louvain-la-Neuve, l'UCLouvain souhaite augmenter son offre en stationnement vélo de 1000 places, à proximité de ses bâtiments », annonce l'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer. « Nous installerons les modules « villes » plutôt dans les quartiers résidentiels, là où l'UCLouvain n'a pas prévu d'en mettre : à la place de l'Equerre, près de l'école de Lauzelle, à la place du Plat pays... Nous travaillons en étroite collaboration, pour une répartition optimale. »

Boîtes à pain

Les boîtes sécurisées – parfois appelées « boîtes à pain » en raison de leur look – devraient être installées dans les quartiers d'immeubles à appartements ou maisons mitoyennes sans garages, où le stationnement des vélos est compliqué pour nos habitants.

« Dans les permis d'urbanisme qu'elle accorde aujourd'hui, la Ville veille à ce que les immeubles comportent assez d'emplacements de parking pour les vélos. Mais ça n'a pas toujours été le cas. Dans les immeubles anciens, il n'est pas rare de voir des coups dans les cages d'escaliers... parce que les cyclistes rentrent les vélos dans les appartements! »

Les clés de ces boîtes seront attribuées en fonction du profil des demandeurs : des cyclistes du quotidien (pas les cyclistes du dimanche) qui vivent en appartement ou dans des maisons sans garage. La Ville pourra en contrôler l'usage car ces boîtes seront connectées.

« Les boîtes remplaceront progressivement les boxes rouges individuels que la Ville met à disposition aujourd'hui (une centaine). Ils sont malheureusement pourris, souvent utilisés pour stocker autre chose que des vélos, par des personnes qui ne résident pas nécessairement dans notre ville », constate notre bureau d'études Mobilité.

« La location d'une boîte rouge revient à 60€/an, ce qui ne permet même pas de couvrir les frais de gestion ! Le montant de la location d'un emplacement dans une boîte sécurisée n'a pas encore été arrêté. Le règlement d'occupation est en cours de rédaction. Peut-être une centaine d'euros/an, pour permettre d'amortir le coût des boîtes. »

Les boxes rouges installés à proximité de la gare d'Ottignies seront remplacés par des boîtes propriétés de la SNCB. ●



Piétons/vélos sur la dalle

Des itinéraires alternatifs pour les cyclistes, dans le centre de Louvain-la-Neuve, d'ici le printemps prochain.

Lors de l'actualisation du Plan Communal de Mobilité de Louvain-la-Neuve (soumise au public en 2020) a été épinglé le conflit « piétons/cyclistes » sur la dalle, en particulier dans la Grand-Rue et la rue Charlemagne, également rue des Wallons (quand les vélos descendent !).

« C'est une dalle piétonne. Mais aujourd'hui, on y rencontre de nombreux vélos et trottinettes », remarque l'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer. « On n'y constate pas d'accidents heureusement, mais les piétons sont frôlés et ont peur. Ils s'en plaignent de plus en plus souvent. »



traverse d'Esopé et la rue du Sablon (derrière l'atelier-théâtre Jean Vilar) d'un côté ; via la rue de l'Union européenne (le long du parc de la Source) et du Traité de Rome de l'autre.

Des pictogrammes seront marqués (en couleur blanche) au sol d'ici le printemps prochain (les pochoirs sont commandés), pour indiquer la voie à suivre aux vélos.

« Si des vélos continuent néanmoins de s'aventurer dans les rues problématiques, un autre pictogramme les invitera à rouler au pas. »

Les autorités communales espèrent que les cyclistes seront respectueux de cette solution. Sans quoi, elles devront opter pour la répression/interdiction.

« Les pictogrammes pourront être effacés, si on doit un jour interdire totalement la dalle aux cyclistes. Mais ce serait dommage. » ●

La solution (espérons) qui a été trouvée pour organiser la bonne cohabitation piétons/cyclistes, ce sont des itinéraires alternatifs pour les vélos : via la voie du Roman Pays, la

Deux cyclostrades sur notre territoire

Le projet de cyclostrade de la Dyle a fait l'objet d'une présentation publique, le 21 novembre à Ottignies. Les travaux d'aménagement de la cyclostrade de la RN4, eux, ont débuté le 14 novembre. A l'avenir, les deux cyclostrades se rejoindront à Wavre.

La Wallonie a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Province, pour la réalisation d'une « cyclostrade » le long des lignes de chemins de fer L139 et 140, entre



la gare de Court-Saint-Etienne et Wavre, via la gare d'Ottignies.

Cet itinéraire accueillera les usagers (de tous âges) se déplaçant quotidiennement à vélo, avec un niveau de sécurité, confort et efficacité renforcé (qualité du revêtement, largeur, temps de parcours...).

Le projet a fait l'objet d'une présentation publique, le 21 novembre à Ottignies. Avant le dépôt de la demande de permis d'urbanisme.

Sur la RN4

Au même moment, les travaux ont débuté pour l'aménagement d'une 2^e cyclostrade, sur la RN4 (dans le tronçon compris entre la limite territoriale avec Wavre et le carrefour giratoire avec le bd de Wallonie et le bd du Brabant wallon). Ils sont réalisés par l'entreprise Willemen Infra de Fleurus, jusqu'au 31 mars. ●

📄 <https://securotheque.wallonie.be/e-amenagements-usagers-et-vehicules/velos/amenagements-cyclables/la-cyclostrade>

10h30

Livraison des repas de midi à l'école communale du Centre (Ottignies). A vélo !

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, TCO Service - qui fournit 550 repas/jour à l'ensemble de nos écoles communales (7 implantations) - a testé la livraison à vélo.

« Notre premier impact environnemental, ce sont nos ingrédients. Nous y travaillons déjà », indique Jeanne Collard, directrice de la société de « cuisines collectives responsables » ottinoise. « Notre 2^e impact, c'est la livraison. Nous avons fait un test il y a un an et demi, qui avait montré que quelque chose était possible, mais c'était resté dans le tiroir jusqu'ici. »

Le soutien financier proposé par la Ville - 5000€ - a convaincu TCO de retenter l'expérience. Sur une semaine complète (à l'exception du mercredi), pour la livraison de 100% des repas. La société s'est associée avec Urbike, coopérative de cyclo-logistique bruxelloise.

« Nous connaissons la livraison à l'aide de camionnettes. Mais à vélo, avec des coursiers, ce n'est pas la même chose ! Urbike a amené le matériel - deux vélos avec remorque, qui peuvent emporter jusqu'à 200kg - et les coursiers. »

Financièrement « kif-kif »

L'expérience a débuté le 18 septembre : une tournée tôt le matin pour le potage de la collation, deux tournées avant midi pour les repas, deux tournées l'après-midi pour récupérer les thermos vides.

« Le vélo est plus mobile que la camionnette. Mais c'est presque deux temps-pleins, pour un seul livreur en camionnette », constate Jeanne Collard.

« Notre objectif est de parvenir à passer toutes nos livraisons à l'aide de vélos cargo, toute l'année. Ce ne sera pas plus ou moins cher que le système actuel, plutôt kif-kif, mais c'est une autre vision de la mobilité, qui a du sens, d'autant plus quand on livre aux écoles. TCO se réjouit de jouer un rôle d'ambassadeur auprès des enfants, d'éduquer à la mobilité douce, de participer à la



mise à l'honneur des enfants qui arrivent en vélo-cargo à l'école. On va créer de nouveaux métiers ! »

L'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer est ravi que le soutien de la Ville ait permis de sortir ce projet du tiroir ! Il servira d'exemple aux sociétés qui hésitent à franchir le pas, pour montrer qu'une autre mobilité est possible.

« La dalle de Louvain-la-Neuve est ouverte de 6 à 10h, pour les véhicules de livraison. Si on veut les en exclure à l'avenir - notre souhait est de ne rendre la dalle accessible que sur autorisation - il faut proposer des alternatives. »

L'avis du coursier

Le 21 septembre, nous avons rencontré Thibault Grignard, coursier d'Urbike chargé d'apporter les repas de midi - des pâtes ! - aux écoles de La Croix, du Centre et de Mousty.

« C'est plutôt vallonné, il y a quelques belles côtes ! Mais avec l'assistance électrique, c'est totalement faisable à vélo. C'est agréable de rouler en campagne, cela change de la circulation et des feux de Bruxelles. »

Agréable, même sous la pluie semble-t-il ! ●





A l'école à vélo

Quelques minutes pour rejoindre l'école à long-tail (ou autre vélo muni d'un siège enfant), ce n'est pas plus long qu'en voiture. Les familles sont séduites mais constatent qu'il faut encore améliorer les infrastructures.

On les appelle « long tail », « bike for tree » ou « cargo », ces vélos rallongés - en version classique ou électrique - ont de plus en plus de succès, notamment auprès des parents de jeunes enfants. Ils sont utilisés pour les petits trajets domicile-école, voire de plus longues distances quand la famille ne dispose pas d'un véhicule motorisé.

L'objet représente tout de même un investissement. S'il n'y a qu'un seul enfant à transporter, un siège fixé à l'arrière d'un vélo « ordinaire » fait également l'affaire.

Aux heures d'entrée et sortie des classes, c'est un ballet incessant à l'école communale du Centre (Ottignies). Décharger-charger les cartables, enlever-mettre les casques, descendre-grimper sur le porte-bagage... un rituel que les papas et mamans nous racontent avec enthousiasme.

Diego, Leona (5 ans) et Danaé (3 ans)



Maman roule aussi ! Ces habitants d'Ottignies ne mettent que 2 minutes pour rejoindre l'école avec leur vélo cargo. En voiture, le temps de se garer, le trajet serait plus long.

« On l'utilise pour d'autres trajets dans la ville. Finalement notre 2^e voiture roule peu, nous envisageons de nous en séparer. »

Les deux parents se rendent à leur travail en train, au départ de la gare d'Ottignies (l'un vers Bruxelles, l'autre vers Namur). Ils sont parfaitement organisés : celui qui dépose les enfants à l'école poursuit sa route en direction de la gare, où il laisse le vélo dans un parking sécurisé. Celui qui reprend les enfants à l'école reprend le vélo à la gare en revenant du travail.



Les parents roulent par tous les temps, alors oui, il y a déjà eu des chutes (sur la neige, dans une pente...). Mais rien de grave, la cage de protection qui entoure les enfants est efficace. Quand les filles rouleront elles-mêmes, le long tail pourra être transformé en vélo utilitaire.

Mouloud, Dounia (7 ans) et Hanaé (3 ans)



Maman roule aussi ! Ces habitants d'Ottignies sont de grands utilisateurs du vélo : « On en a beaucoup, deux par personne ! C'est un plaisir, pour nous, le vélo. »

Cela fait un peu plus de deux ans qu'ils ont fait le choix du « bike for tree » électrique et ne le regrettent pas. Ils mettent moins de 5 minutes pour rejoindre l'école à vélo, par tous les temps.

« Il ne faut pas être sportif, tout le monde peut l'utiliser, il est très stable. C'est plus écologique et plus économique qu'une voiture, même si le vélo représente un certain investissement à l'achat (il faut prévoir de bons cadenas). C'est aussi beaucoup plus pratique et rapide. On utilise de moins en moins la voiture, on la garde pour les stages, les voyages... »

Mouloud dépose les filles à l'école et file au travail à Louvain-la-Neuve avec le vélo (15 minutes). Après le travail, il redescend chercher les filles. Il n'a jamais chuté !

Indispensable : le porte-bagage avec un grand sac à l'avant, pour ranger les cartables et les vestes.

« Quand on roule, j'observe les gens, les voitures. Et j'encourage papa dans les montées ! », raconte Dounia. « Je n'ai pas peur, sauf dans les grandes descentes. »

Simon, Valentin (6 ans), Victor (5 ans) et Jonas (2 ans, encore à la crèche)



Maman roule aussi ! Cette famille d'Ottignies a été tentée par le long-tail électrique en voyant les autres parents enchantés par ce « superbe outil de mobilité ». La voiture familiale n'est plus utilisée que pour les courses et les trajets non-essentiels. Simon espère d'ailleurs que ce sera la dernière voiture de la famille !

« Au niveau des infrastructures, il y a encore une très grande marge d'amélioration. Ne fut-ce qu'à la sortie de l'école. On doit rouler sur le trottoir car on ne se sent pas en sécurité sur la route. Et cela ne plaît pas aux piétons. »

Corentin, Gaya (6 ans et demi) et Margot (2 ans et demi)



Cette famille d'Ottignies n'a pas de voiture et ne circule qu'à vélo. Avant de se rendre à l'école ou après, le trajet en long-tail comporte souvent d'autres courses : à Louvain-la-Neuve, Wavre ou Court-Saint-Etienne.

Membre du bureau de la section locale du Gracq (les cyclistes quotidiens), Corentin est sévère à l'égard des autorités en charge des voiries. Il regrette trop peu d'aménagements en faveur du vélo, l'absence de piste cyclable sur l'avenue des Combattants et l'alternative par la rue Lucas dangereuse à cause du « parking sauvage ».

« C'est plus pratique de venir à l'école à vélo, mais il n'y a pas d'emplacements réservés pour stationner. Et l'espace proche des grilles est souvent occupé par les véhicules des services techniques de la Ville ! »

Delphine, Ethan (9 ans) et Zoé (3 ans)



Au départ du quartier du Morimont (Bois des Rêves), et pédalant sur son VTT sans assistance électrique, la maman de Ethan et Zoé met 20 bonnes minutes pour rejoindre l'Athénée Royal Paul Delvaux (ARO) à vélo. Elle y dépose Ethan (qui roule avec son propre VTT) et Zoé, avant de rentrer à la maison (20 minutes à nouveau). Zoé descend ensuite à pied vers l'école communale du Centre, avec Madame Carine.

« Je dois avoir une heure devant moi. Je ne le fais pas quand il pleut car je n'ai pas l'équipement, la petite serait trempée. Et je ne le fais que quand mes horaires de travail - à Bruxelles - le permettent. Ottignies-Bruxelles à vélo, non, je n'ai pas la motivation ! »

Départ à 7h50 pour arriver à 8h15, c'est un peu plus de temps qu'en voiture, mais nettement moins épuisant que d'être coincée dans les embouteillages du matin.

Mathieu et Viggo (3 ans)



Moins de 10 minutes pour rejoindre l'école, matin et soir, au départ de Limelette. Avec un VTT, sur lequel Mathieu a fixé un siège enfant.

« Le trajet n'est pas plus long qu'en voiture, et c'est chouette ! On n'est pas tributaires du trafic. On s'arrête où et quand on veut. Si on voit des animaux en chemin, par exemple. La liberté ! » ●



BEP ASSURCREDITS
New Insurance & Credit Experience



DL FINANCE devient  **BEP ASSURCREDITS**
New Insurance & Credit Experience

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances

VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution

Visitez notre site www.bepassurcredits.be

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES
010/41.40.99 - info@nd2l.be

FSMA 107/200A-cB

emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent



NOUVELLES
DE LA VILLE

JOYEUSES FÊTES !

Les autorités et les membres du personnel de la Ville, du CPAS
et de la zone de police vous souhaitent de joyeuses fêtes !
Merci de noter que l'administration communale sera fermée
les 25, 26 décembre, ainsi que le 1^{er} janvier.

*Jean-Lou
C'est Fou!* 

N° tel: 0497 25 35 44

HORAIRES

Du lundi au vendredi
11h30-14h00
17h30-21h00

Du samedi au dimanche
et jours fériés
17h30-21h00

ADRESSE

**Parking de la piscine du Blocry,
1348 Louvain-la-Neuve**

BESOIN D'UN·E JOBISTE ?

PENSEZ À LA PLATEFORME-JOBS !

Des milliers de talents sont prêts
à répondre à votre annonce sur
www.uclouvain.be/jobs



 UCLouvain



Rue des Wallons 10
1348 Louvain-la-Neuve
010 / 47 20 02

Félicitations à nos jubilaires

Les couples de notre ville
qui ont fêté leurs jubilés
dans la seconde moitié de
cette année ont été mis à
l'honneur à l'hôtel de ville, le
21 octobre. L'occasion d'une
belle photo de famille avec
les autorités communales.

27 couples étaient présents,
dont deux fêtaient 65 ans
de mariage, huit 60 ans de
mariage et dix-sept 50 ans
de mariage. Félicitations !



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 19 septembre.

La séance débute avec une minute de silence pour les victimes des récentes catastrophes naturelles au Maroc et au Liban. Après quoi, le président Cedric du Monceau (Les Engagés) partage une citation du politologue et économiste italien Riccardo Petrella – professeur émérite de l'UCLouvain – et pour y correspondre, invite les conseillers à faire rêver l'assemblée.

La démission de la conseillère Paule-Rita Maltier (Ecolo) est actée. Son remplaçant, Abdou Diop, prête serment.

Médiation

La bourgmestre Julie Chantry (Ecolo) présente la convention à passer avec l'ASBL « Le Point Médiation » pour l'organisation d'une permanence gratuite un vendredi matin par mois. Notre population pourra bénéficier d'un premier rendez-vous gratuit, pour savoir si la démarche de médiation a du sens dans le cadre du conflit (de voisinage, par exemple) qui la concerne. Les consultations suivantes seront payantes, à un tarif adapté aux revenus.

Le conseiller Nicolas Van der Maren (OLLN2.0-MR) estime que la convention n'est pas assez claire et se demande si les agents de quartier – qui sont en première ligne – et une partie des agents du service Juridique communal ne pourraient pas être formés à la médiation. La Ville va donner 4000€ et mettre un local à la disposition de cette ASBL, mais on ne sait pas vers quoi on dirige le citoyen, ni où s'arrête le gratuit. « La convention vaut pour un an, est reconductible automatiquement, avec une évaluation à six mois. J'aurais préféré qu'on conditionne le renouvellement à une évaluation positive. »

La bourgmestre répond que la permanence sera assurée par des juristes formés spécifiquement pour la médiation, personne en interne de l'administration n'a une telle formation. Elle permettra de soulager certains services administratifs qui ne savent pas toujours où envoyer les gens qui font part de conflits. Les termes de la convention ont été travaillés par les juristes de la Ville et ceux de l'ASBL afin que les permanences puissent commencer en octobre. La convention vaut effectivement pour un an, on peut conditionner la reconduction à une évaluation positive après cette année.

Le conseiller Jacques Otlet (OLLN2.0-MR) se demande si on n'est pas en train de piquer le travail des avocats. « Pour les libéraux, la liberté est importante. Ici, on oriente de facto le citoyen vers une structure, je n'aime pas ça. Sauf s'il s'agit d'un médiateur communal. »



Le bourgmestre explique qu'un médiateur existe déjà en cas de différend avec l'administration (NDLR: le Médiateur de la Wallonie, 0800 / 19 199, numéro gratuit). Le champ principal ici, ce sont les conflits de voisinage. Il n'y a pas 1/10° des gens qui vont faire appel à un avocat pour ça. Le service rendu par l'ASBL vient en complément de la justice de paix. « Le but de la médiation, c'est d'arriver à ce que chacun fasse un pas dans le sens de l'autre, pour construire ensemble une solution à un problème. » C'est par ailleurs moins coûteux que les services d'un avocat.

La minorité (OLLN2.0-MR et Kayoux) s'abstient, les autres (Ecolo, Les Engagés, PS) votent pour.

Acquisition

Un point important concerne le souhait de la Ville d'acquérir une parcelle verte dans le centre d'Ottignies, entre le glacier Carette et le centre de massage thérapeutique Belle Chine. Le site est superbe, avec de très beaux arbres, traversé par la Dyle... La Ville le rendrait accessible au public et pour ce faire, y consacrerait le subside wallon obtenu dans le cadre de l'appel à projet « Maillage vert et bleu en milieu urbain ». Les négociations avec les propriétaires ne sont pas encore abouties mais vont dans le bon sens.

« L'étude des vulnérabilités a démontré l'importance de pérenniser un espace vert en plein centre et d'empêcher l'urbanisation d'un terrain en bord de Dyle », note la bourgmestre. « Des promoteurs sont déjà venus avec une demande de principe pour réaliser une belle barre d'immeubles à cet endroit ! »

Le conseiller Nicolas Van der Maren signale que son groupe est convaincu de la nécessité d'avoir plus de verdure en ville. Ceci n'est qu'une étape, il faut d'autres parcelles, car celle-ci est finalement très petite. « Vous avez évité le mot « expropriation », or c'est bien ce qui est prévu si la négociation n'aboutit pas. Si un accord est trouvé, nous votons le point sans problème. Sans accord, la question de l'expropriation doit venir dans un second temps, nous souhaitons la retirer du mandat que le Conseil donne au Collège à ce stade. »

Julie Chantry remarque que ce n'est pas évident d'avoir les moyens financiers pour acquérir ce genre de parcelles, c'est le subside régional qui le permettra ici. « Je n'ai pas évité le mot expropriation à dessein. Le principe est celui d'un accord avec le propriétaire. Le Comité d'acquisition d'immeubles a indiqué deux montants, dont un « de remplacement » activable en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique. C'est une marge qui est prévue. Ça permet de faire comprendre aux propriétaires que si besoin, on pourrait aller jusqu'à l'expropriation. »

Le conseiller David da Câmara Gomes (Ecolo) constate que cet achat est une « pierre centrale » dans le cadre de l'aménagement de la place du Centre et des berges de la Dyle. « On a la possibilité d'avoir un espace vert et de ne pas densifier, on peut rêver à quelque chose de vraiment bien pour l'avenir de la ville, il nous FAUT ce terrain ! Quitte à ne pas se rogner les moyens de passer par l'expropriation si la négociation échoue. »

La bourgmestre regrette que la minorité OLLN2.0-MR mette le débat où il n'est pas. « Vous donnez l'image que la majorité exproprie à tout-va, vous vous trompez complètement ! »

« Si vous deviez en arriver à l'expropriation, vous repasseriez devant le Conseil ? », souhaite s'assurer le conseiller Jacques Otlet. Le directeur général confirme, car il s'agit d'un acte juridique. Le conseiller remarque alors que la Ville n'est pas obligée de passer par le Comité d'acquisition, dont le dynamisme n'est pas évident. « On peut passer par un notaire ! » A ce moment, pas de montant de remplacement.

« Je vous laisse la paternité de votre jugement à propos du Comité d'acquisition. La demande a déjà été faite au Comité en tant qu'organe compétent, ils ont déjà transmis leur réponse », répond Julie Chantry.

Au final, seuls les deux conseillers Kayoux s'abstiennent, les autres votent pour.

Commissariat

Un autre point important concerne l'implantation du commissariat de police.

La bourgmestre rappelle comment le commissariat de la rue du Monument, vétuste, a été inondé en juillet 2021. Le Collège était parti sur l'idée d'en reconstruire un nouveau au même endroit, car c'est le plus grand terrain que la Ville possède. Mais une nouvelle piste se présente : le SPF Finances (le cadastre et la TVA) va quitter le bâtiment qu'il occupe au n°12 de l'avenue Paul Delvaux (à droite en descendant, depuis la gare). Et les propriétaires sont disposés à le vendre !

Le site présente de nombreux avantages : sa localisation centrale, la proximité de la gare, le grand parking (il faut une centaine d'emplacements pour la police), la surface

du bâtiment (3300m², pour la police qui en demande 3000), les espaces de bureaux parfaits...

Sollicité le 31 juillet, le Fonctionnaire délégué a donné un avis favorable. Certes ce bâtiment a lui aussi été inondé en 2021 (entre 25 et 35cm, beaucoup moins que le bâtiment de la rue du Monument), mais on n'est pas en zone inondable. A la Ville de prendre des dispositions pour que la police puisse continuer à fonctionner en cas d'inondation du rez-de-chaussée.

Le conseiller Nicolas Van der Maren rappelle que Valmy Féaux avait déjà eu l'idée d'implanter le commissariat à la rue Paul Delvaux, dans les années 90 ; la situation à la rue du Monument était provisoire, en attendant de concrétiser cette vision. « On nous propose enfin un début de commencement. Il faut dire que la pression est intense depuis ces derniers mois : les inondations, le Collège qui vacille, le policier qui déclare dans la presse que « La bourgmestre n'en a rien à foutre »... Comme c'est bientôt les élections, on suppose qu'on va nous sortir d'autres lapins du chapeau magique : la place du Centre, le désenfumage de Louvain-la-Neuve... et peut-être même, que la salle Jules Ginion est désormais fonctionnelle ! Vive la politique ! »

Le conseiller demande à pouvoir disposer d'un comparatif (le montant suggéré par le Comité d'acquisition pour le bâtiment de l'avenue Delvaux vs la construction d'un bâtiment neuf... car une rénovation coûtera certainement plus cher qu'une nouvelle construction) avant de donner un accord de principe. « Ce que vous n'avez pas dit et qui n'est pas négligeable, c'est le fait que le bâtiment existant pourra être investi plus rapidement. La police a déjà trop attendu ! »

Julie Chantry regrette que la minorité politise les choses, en remettant sur le tapis ce qui s'est dit lors de la crise de 2022. « On ne sort pas des lapins de notre chapeau, on travaille pour faire aboutir des dossiers qui nous tiennent à cœur et qui sont essentiels pour le bien-être de tout le monde. Le reste, ce sont des chicaneries dont les citoyens n'ont rien à faire ! »

La conseillère Françoise Duthu (Ecolo) ne voit pas où, à Ottignies, on pourrait disposer d'une surface aussi intéressante.

« A 50m de là, à hauteur du rond-point. Ou à Samaya. Il y a plein d'alternatives », répond Nicolas Van der Maren.

L'échevin des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha (PS) dément : le commissariat ne peut pas rentrer sur le terrain situé 50m plus haut (dont la Ville n'est propriétaire que d'une partie), il n'y aurait que 50 places de parking.

Il est décidé de passer à huis clos, pour pouvoir parler de chiffres. Le public est invité à sortir, la diffusion est interrompue sur Facebook.

Après quoi, le vote se fait à l'unanimité moins l'abstention des deux conseillers Kayoux.

Sport, rues réservées au jeu...

L'échevin des Sports Benoît Jacob (Les Engagés) présente différents subsides, notamment 5000€ au complexe sportif de Blocry, qui se chargera de rénover le Mur du marathonien, œuvre de Gérard Wibin datant de 1991, située à l'entrée du quartier de L'Hocaille.

L'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer (Ecolo) communique l'évaluation qui a été faite du dispositif « rues réservées au jeu ». Trois rues sont concernées : les rues Victor Sténuit, de l'Escadron Brumagne et des Peupliers, avec des succès différents. La rue Sténuit demande de passer à un dimanche/mois plutôt que chaque dimanche du mois.

Le groupe OLLN2.0-MR reste avec des questionnements déjà partagés lors de séances précédentes. Il apprécie cependant cette évaluation, qui montre que les parents sont prudents : les enfants restent sous leur surveillance, il ne faut pas qu'ils aient l'impression que la rue est un espace sécurisé.

La bourgmestre rappelle que ce n'est pas le Collège qui a inventé ce concept, lequel fait partie du Code de la route et est pratiqué ailleurs. « On répond à des demandes, c'est quelque chose de tout à fait réglementé. On ne fait pas des élucubrations, comme ça a parfois été mis sur la table. »

Nicolas Van der Maren répond qu'il est légitime que les conseillers d'Ottignies-Louvain-la-Neuve demandent des éclaircissements pour les rues spécifiques de leur territoire.

L'échevin de la Mobilité rappelle que les demandes sont acceptées uniquement si une large majorité des riverains y sont favorables. « A ce moment, c'est délicat de s'y opposer. ».

La conseillère Anne Chaidron (OLLN2.0-MR) vote contre, les autres votent pour.

Il est encore question des subsides culturels, des budgets 2024 des fabriques d'églises, des bâtiments communaux, de l'éclairage public...

En fin de séance, le conseiller Nicolas Van der Maren interroge le Collège sur les grosses perturbations sur les lignes GSM, dans le centre d'Ottignies. Benoît Jacob, Philippe Delvaux et Julie Chantry font état des contacts pris avec les différents opérateurs et leurs arguments : un problème de stabilisation du réseau après le remplacement d'équipements, notamment. « Certains prétendent que le problème viendrait du fait que la commune refuse des antennes, ce n'est pas le cas », assure la bourgmestre. « Il y a des problèmes que les opérateurs n'arrivent pas à mettre à jour. Qu'est-ce qui se cache derrière ça... ? »

Le Conseil se termine avec le traditionnel quart d'heure de questions-réponses. ●

Pour (re)voir la séance :

 <https://youtu.be/hOJi3ZtuWIA>.

Vous pouvez aussi revoir la séance du 17 octobre :

 <https://youtu.be/hOJi3ZtuWIA>.

Il y a été question du règlement relatif à l'octroi d'un subside communal pour les associations récréatives ou de loisirs, de la modification du règlement relatif au stationnement, de la 2^e modification budgétaire pour l'exercice 2023 et du taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages calculés sur base des prévisions budgétaires 2024.

Dialoguez avec le Collège



Le Collège rencontra les habitants de Limelette, Buston et Rofessart le 17 janvier, et ceux de Louvain-la-Neuve Centre, Biéreau et La Baraque le 14 février, pour discuter avec eux des sujets qui les préoccupent.

Merci d'envoyer vos questions/souhaits de thématiques avant le 28 décembre pour la rencontre du 17 janvier et avant le 28 janvier pour la rencontre du 14 février : participation@olln.be, ou 010 / 43 61 85 ou par courrier : Ville d'OLLN, service Participation, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies.

Informations pratiques et thématiques seront communiquées sur olln.be et la page Facebook de la Ville. Un toutes-boîtes sera envoyé à l'approche de chacune des dates pour préciser les lieux/heures des rencontres. ●

 rencontrescitoyennes.olln.be

60^e anniversaire du jumelage

Nos jumeaux de Jassans-Riottier (France) nous ont fait l'honneur d'une visite, du 15 au 18 septembre. A l'occasion des Fêtes de Wallonie.

Quelque 19 représentants de notre jumelle Jassans-Riottier (14 élus et leurs conjoints, le maire Jean-Pierre Reverchon en tête) ont fait le déplacement en TGV, depuis Lyon, pour participer à nos Fêtes de Wallonie, avec les élus et les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

L'échevine des Jumelages Annie Galban-Leclef les a reçus le 15 septembre à l'hôtel de ville, en présence d'une partie du Collège communal, pour un petit mot d'accueil, avant de les inviter à rejoindre le chapiteau installé au Cœur de Ville d'Ottignies, pour l'inauguration des Fêtes de Wallonie.

Le lendemain, ils ont visité Louvain-la-Neuve, son Musée Hergé, le complexe sportif de Blocry (le chantier de la future piscine et la nouvelle salle d'athlétisme de haut niveau) et le centre culturel SPOTT d'Ottignies. Ils ont ensuite participé à la marche aux flambeaux, admiré le feu d'artifice (précédé de la Marseillaise, l'hymne national français qu'ils ont chanté à tue-tête (si si !) et la Brabançonne, l'hymne national belge) et participé au bal populaire.

Le dimanche matin, certains ont visité l'abbaye de Villers-la-Ville, d'autres ont profité de la brocante au Cœur de Ville. Ils ont assisté aussi au concert de clôture des Fêtes.

La matinée du lundi était consacrée à la visite de Bruxelles.

60 ans de jumelage

« Notre salle du Conseil/des mariages était en chantier quand vous êtes venus la dernière fois, en 2014. Nous y

organisons aussi la cérémonie des Jubilaires. Jubilaires, nous le sommes aussi... car nous fêterons les 60 ans de notre jumelage en 2024. Ce sera en pleine campagne électorale, ce pour quoi nous avons décidé d'anticiper les festivités ! »

L'échevine Annie Galban-Leclef s'est souvenue de l'excellent séjour passé à Jassans-Riottier en 2017, dans le cadre du Festival des musiques du monde. A ce moment, les jumeaux s'étaient promis de se revoir vite. Mais le covid en a hélas décidé autrement.

Une cérémonie officielle, le 18 septembre, a permis de rappeler les liens historiques - c'est en 1964 que le lieutenant Léon Fournet, maire de Jassans, et Edgard Minsart, bourgmestre de Limelette, ont signé la charte de jumelage, suite à des faits de la guerre de 1940 - et des nombreuses rencontres qui ont suivi.

« En 2018, vous avez accueilli le marcheur au grand cœur Jean-Marie Van Butsele, qui parcourait plus de 1000km à pied au profit du centre hospitalier neurologique William Lennox situé sur notre territoire », a mentionné l'échevine.

Les autorités d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ont offert à leurs homologues français une toile de la Néolouvaniste Roxana Alvarado, qui souligne la richesse de l'interculturalité. Les autorités de Jassans-Riottier, elles, ont offert une statuette représentant un arbre, que nos habitants peuvent admirer dans une des vitrines de l'hôtel de ville.

« Vive l'amitié franco-belge ! Qu'elle demeure pour toujours dans les générations futures », a souhaité le maire Jean-Pierre Reverchon. ●



Prix Nobel de la paix

A la militante et journaliste iranienne Narges Mohammadi, adoptée par notre Ville en 2013.

La journaliste et militante pour les droits des femmes et les droits humains Narges Mohammadi, actuellement emprisonnée à Téhéran (Iran), a reçu le prix Nobel de la paix 2023.

Le Collège communal avait reçu son mari Taghi Rahmani - lui aussi fervent défenseur des droits humains - le 28 novembre 2013, à l'initiative du groupe local 54 d'Amnesty International. Narges Mohammadi avait été adoptée officiellement par notre Ville lors d'une soirée Amnesty, le même jour à Louvain-la-Neuve, dans le cadre d'une exposition « Devoir de regard ».

« Votre combat à tous les deux doit nous faire réfléchir à la chance que nous avons de vivre dans un régime démocratique, doit nous inciter à nous souvenir de ceux à qui nous devons cette chance et doit aussi nous questionner à propos de ce que nous faisons ou ne faisons pas pour préserver cette démocratie si fragile », avait déclaré l'échevin en charge des Droits humains de l'époque Michel Beussart.



Libérez Narges !

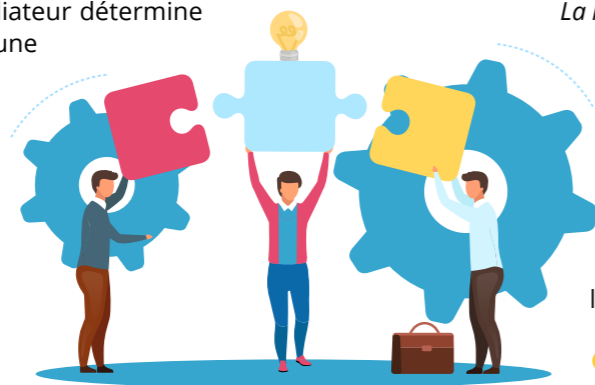
« Narges Mohammadi a reçu le prix Nobel de la paix ce 6 octobre, alors qu'elle se trouve derrière les barreaux en Iran, où elle est injustement incarcérée depuis 2021 en raison de ses activités militantes en faveur des droits humains. Depuis des années, elle déploie toute son énergie pour attirer l'attention sur la situation désastreuse des droits humains en Iran. Même depuis sa cellule, elle a condamné la répression sanglante des manifestations d'ampleur nationale, appelé à abolir la peine de mort et à interdire le placement à l'isolement, et dénoncé les violences sexuelles infligées aux manifestantes en détention », a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International.

Amnesty demande la libération immédiate et sans condition de Narges Mohammadi. ●

Permanences Médiation

La Ville a conclu une convention de partenariat avec l'ASBL Le Point Médiation (NDLR : lire le compte rendu du Conseil communal du 19 septembre en page 20). Un vendredi/mois, ses habitants ont l'occasion de rencontrer un médiateur pour lui expliquer la problématique à laquelle ils sont confrontés. Le médiateur détermine alors si la médiation peut constituer une piste de solution à la problématique, et en expliquer le processus. Ce premier contact est gratuit.

Les prochaines permanences se tiendront dans le local communal situé au n°40 de l'avenue des Combattants, à Ottignies : les 5/01, 2/02, 1/03 et 5/04, de 8h30 à 11h30.



« La médiation propose aux citoyens un espace pour renouer le dialogue entre les parties en conflit, déposer l'objet de leurs difficultés, exprimer leurs besoins réciproques et élaborer ensemble une solution satisfaisante pour chacun, le tout sous la conduite neutre et bienveillante du médiateur.

La médiation peut couvrir tous les domaines de la vie et offre les avantages d'un processus moins long et moins coûteux que la justice ainsi que d'une décision juste, créative et durable », expliquent les partenaires de l'ASBL Le Point Médiation. ●

0497 / 25 25 32

Dépistage du radon



Après la cigarette, le radon - un gaz radioactif naturel présent dans les sols et les roches, qui peut s'infiltrer dans n'importe quel bâtiment - est la 2^e cause de cancer du poumon dans notre pays. Cependant, peu de ménages connaissent le taux de radon dans leur logement (dans

notre province, quelque 7.380 mesures ont été réalisées à ce jour, soit environ 4% des logements seulement !).

Depuis février 2018, la réglementation européenne fixe le niveau de référence à 300 Bq/m³, et il est conseillé de tout entreprendre pour être en-dessous de ce niveau de référence. Or notre commune est classée en risque radon 1b : 2 à 5% des bâtiments mesurés dépassent le niveau de référence.

Nous encourageons donc nos habitants à réaliser une mesure de radon dans leur logement.

L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) et la Province du Brabant wallon organisent une action de dépistage du radon dans les habitations, jusqu'au 31 décembre. Durant la campagne, le coût du détecteur est de 15€ (comprenant l'analyse et l'aide éventuelle à la remédiation). Commandez-le sur le site www.actionradon.be

Toutes les informations sur le radon se trouvent sur notre site www.oln.be (environnement).

Courriel frauduleux

Des entreprises et établissements scolaires de notre ville ont reçu un courriel frauduleux au nom d'une étude d'huissiers de justice d'Anvers, leur réclamant le paiement d'une taxe déchets/assainissement pour l'année 2022.

La Ville tient à informer ses citoyens qu'il s'agit d'une escroquerie. Les huissiers de justice envoient des courriers officiels par voie postale, pas par mail !

Si vous recevez un tel courriel, ne payez pas, et ne répondez pas !

En cas de doute sur le paiement d'une taxe communale, n'hésitez jamais à contacter nos services. Ils pourront vous confirmer si vous êtes en ordre.



Collectifs de citoyens, ASBL, coopératives... vous avez en tête un ou plusieurs projets à mettre en place au niveau local, pour la transition écologique et/ou la création de liens sociaux ?

Déposez-les en ligne du 1^{er} janvier au 15 février (version papier disponible également), et rendez-vous le jeudi 25 janvier à 20h à l'hôtel de ville pour lancer l'édition 2024 du budget participatif ! ●

010 / 43 61 85 - participation@oln.be

Fresque du Climat

Les directions de nos écoles communales invitées à la réflexion le 18 octobre, en vue d'améliorations dans la gestion quotidienne et les programmes scolaires, compte tenu des dérèglements climatiques.

Après les membres du Collège et une quinzaine d'agents communaux au début de cette année, ce sont les directions des écoles communales qui ont été invitées à réaliser une Fresque du Climat, le 18 octobre à la Maison de la Laïcité d'Ottignies.

« L'administration communale œuvre à intégrer progressivement les enjeux du changement climatique dans le travail des différents services qui la composent », explique la coordinatrice Plan Climat pour notre Ville. « Lors de cette animation, les participants relient les causes et effets du changement climatique à l'aide de cartes-photos. La fresque se crée grâce à l'apport

des uns et des autres, selon les connaissances et la créativité. Un moment d'échange est ensuite prévu. »



Les directeurs et directrices des écoles communales, le responsable de notre service Enseignement et notre coordinatrice pédagogique - 11 participants - ont été guidés par Manon Berhin de l'ASBL namuroise Dec'ide, qui propose un programme d'éducation à l'environnement pour induire des changements de comportement afin de faire face à la crise environnementale et climatique.

« Le but est d'initier une réflexion au niveau des écoles communales, sur ce qui peut être amélioré dans la gestion quotidienne et les programmes scolaires, compte tenu des dérèglements climatiques. » ●

Ville du commerce équitable

Une journée de sensibilisation, le 12 octobre à Louvain-la-Neuve, a permis de faire découvrir cette façon de commercer qui assure une juste rémunération aux producteurs issus de pays pauvres.

Notre Ville - labellisée « Commune du Commerce Équitable » depuis 2018 - a participé à la Semaine du commerce équitable, en organisant une journée de sensibilisation, le 12 octobre sur la place de l'Université.

Un stand permettait aux passants de découvrir les produits vendus par les commerçants de notre ville qui se sont engagés dans la démarche de l'équitable : Oxfam, Färm, le Carrefour express, le Cha-Hû-Thé, le Cormoran...

« Le commerce équitable ne concerne pas que des produits alimentaires. Il y a aussi des jouets, des vêtements... Les t-shirts de notre Office du Tourisme, en coton bio, sont produits par la marque bruxelloise Stanley & Stella qui propose des vêtements durables et éthiques », explique Alexandra Gerber, chargée de projets pour le service Affaires économiques de la Ville. « Nous les présentons à ceux qui souhaitent en savoir plus sur le commerce équitable. »

C'est vrai que la notion n'est pas toujours bien comprise, on la confond parfois avec le bio. Le commerce équitable est une façon de commercer qui assure une juste rémunération aux producteurs issus de pays pauvres pour leur permettre de développer leur activité à long terme ainsi que leur niveau de vie, tout en pratiquant si possible des modes de production respectueux de l'environnement.

Le camion de Latitude 28 proposait des cafés et chocolats chauds gratuits (café et chocolat issus du commerce équitable). Le café-resto Altérez-Vous faisait déguster des brownies à base d'ingrédients du commerce équitable. La chargée de projets de la Maison du Développement Durable (MDD) Dorothée Hébrant expliquait la recette pour préparer du vin aromatisé et du chutney avec des ingrédients issus du commerce équitable.

Clients séduits

La Néolouvaniste Laurence Degey s'est arrêtée devant les jouets du Cormoran. « Je suis déjà dans le bio depuis



des années... les jeux équitables, je suis moins au courant, je me renseignerai ! C'est chouette de faire découvrir ces différents produits, c'est concret. »

La Namuroise Ombeline De Borggraef a visité deux fois le stand, pour goûter le café équitable. Mais trop tôt, puis trop tard ! Elle a dû se rabattre sur une infusion d'écorces de cacao, proposée à la dégustation par le Cha-Hû-Thé. « C'est spécial ! On s'attend à avoir la texture du chocolat chaud et le goût d'un thé, mais on a la texture d'un thé et le goût du chocolat. Mais c'est bon, c'est chaud ! » Cette étudiante en ingénieur civil connaît bien les produits du commerce équitable, ses parents les achètent régulièrement. « Je vais chez Färm pour des produits que je ne trouve que là, ou pour le vrac, sinon c'est un peu cher pour mon budget. Par contre, je ne manque jamais les petits-déjeuners équitables proposés chaque année par le « FairKot ». »

Alexandra Gerber confirmait : « C'est vrai, c'est parfois un peu plus cher, mais il faut comprendre le pourquoi derrière. Ça vaut la peine de faire l'effort quand on sait que ces produits ont été fabriqués dans le respect des conditions de travail, pour le bien-être des personnes qui sont à la base de la chaîne. »

D'autres enseignes présentes dans notre ville ont signé la charte du commerce équitable (qui les engage à utiliser/proposer au moins 2 produits équitables du Sud et /ou à organiser des actions de sensibilisation), des écoles et associations également : Grashopper, EXKi, Trame C, Mondo Bio, Galler, Cellule Sush', High Five, le lycée Martin V, l'athénée royal Paul Delvaux, l'AH, Univers santé, Alimentterre, la résidence de Lauzelle, l'atelier Shanti, le fournisseur des repas de nos écoles TCO... découvrez-les sur olln.be ●

Info : 010 / 43 61 02
affaireseconomiques@olln.be

30 années d'expérience



www.decoration-massart.be

Eric Massart

Artisan, peintre en bâtiment

Peintures intérieures & extérieures,
Façades, châssis, portes, volets, boiseries,
Tapissage,
Revêtements de sols (souples) et de murs,
Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au

0477/45 27 07

Rue Antoine André 12 – 1300 Limal

La décoration ... c'est ma passion !



Devis
gratuits

Crédits Placements Assurances  Offignies





Avenue du Douaire 31, 1340 Ottignies

Tel : 010 41 42 40

Offignies@crelan.be
BE 0476.335.623
N° FSMA 063356A-cB

info@myassurance.be
BE 0671.919.394
N° FSMA 116047 A

Attention : emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent Prêteur : Crelan, Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles

BERGER-DRAYE

CLÔTURES & PORTAILS

www.berger-draye.be - draye_vincent@hotmail.com

Rue aux Fleurs, 9 1341 Cérœux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61





010/39.50.85

Ligne d'écoute et rendez-vous
violencesplurielles@collectifdesfemmes.be

Accompagnement des violences entre partenaires et des violences fondées sur le genre

Notre équipe pluridisciplinaire spécialisée en violence de genre est à votre écoute **GRATUITEMENT** à Louvain-la-Neuve.

Violences Plurielles, c'est quoi ?

Un service d'accompagnement psychosocial spécialisé dans l'accueil des femmes victimes de violences de genre, qu'elles soient conjugales, intrafamiliales, physiques, psychologiques, sexuelles ou institutionnelles.



WWW.COLLECTIFDESFEMMES.BE

GAGNE €1000*

FORME-TOI AU SOCIAL MEDIA MARKETING

Tu as 1 idée ou 1 projet ?
On va t'apprendre à le développer et à le promouvoir sur les réseaux sociaux

L'ENTREPRENEURIAT AU FEMININ
Le Collectif des Femmes te propose une formation d'un an, où tu seras encadrée par des professionnels qualifiés et des mentors renommés pour réaliser ton rêve...

SEANCE D'INFOS INSCRIPTIONS ENCORE POSSIBLES, REJOINS-NOUS !

INSCRIS-TOI VITE !
FORMATION GRATUITE ET PLACES LIMITÉES

* Possibilité de remporter un prix de 1 000€ pour booster ton business !

+32(0)10 47 47 69
www.collectifdesfemmes.be
L'Hocaille, 19 Rue des Sports
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve



Urbanisme

Le point sur le permis de la gare d'Ottignies, l'urbanisation de Ferrière et l'urbanisation de Samaya (Nord et Sud).

Nous vous l'annonçons dans l'OLLN Info de mars (n°241) : la Ville avait remis son avis - favorable, moyennant 63 conditions - fin décembre 2022, dans le cadre de la demande de permis gouvernemental relatif au réaménagement de la gare d'Ottignies et de ses abords.

Cet avis faisait suite à l'enquête publique qui s'était déroulée de mi-août à mi-septembre 2022 (au cours de laquelle la Ville avait recueilli 171 réactions de riverains, usagers de la gare, associations de navetteurs et cyclistes...) et à la réunion de concertation organisée en octobre (avec des représentants des réclamants, des navetteurs, des cyclistes, de l'OTW/TEC, de la Ville, de la SNCB, et le Fonctionnaire délégué wallon).

Cela fera bientôt un an que la Ville attend la suite : où en est le permis de la gare ?!

« Comme on ne voyait rien venir, on a interrogé le Fonctionnaire délégué ! Après quoi, en août, la Direction juridique de l'Aménagement du territoire a écrit à la SNCB pour demander des compléments d'informations sur la demande de permis », explique le responsable de notre service Urbanisme. « Une réunion a eu lieu en septembre, avec le Fonctionnaire délégué et la Direction juridique, à l'initiative de la Ville et de la SNCB, pour essayer de faire avancer ce dossier qui semble bloqué. »

L'échevin de l'Urbanisme Benoît Jacob regrette cette situation : « La Ville est impuissante. Autant d'attente, cela ne contribue pas à l'amélioration du confort des usagers des trains et bus ! »

Ferrière

Dans l'OLLN Info d'octobre (n°244), vous lisiez qu'une nouvelle enquête publique était en cours sur le projet d'urbanisation de Ferrière datant de 2017. Elle n'était pas terminée que le Fonctionnaire délégué annonçait qu'il refusait d'octroyer le permis.

Le promoteur Vlasimmo a fait savoir qu'il déposait un recours auprès du ministre compétent.



Samaya

Le projet d'urbanisation de l'ancien site « Benelmat » à Limelette comporte deux parties : Samaya Sud (côté gare et Fond de Bondry) et Samaya Nord (côté pont de l'Europe/ancien séminaire).

S'agissant de Samaya Sud, l'immobilière BPI a déposé sa demande de permis d'urbanisation début octobre auprès du Fonctionnaire délégué, lequel a chargé la Ville de lancer une enquête publique (elle se termine ce 15 décembre). Après quoi, le dossier sera soumis au Conseil communal, pour l'ouverture des voiries. Puis au Collège, qui remettra son avis au Fonctionnaire délégué. C'est à lui que la décision finale appartient, puisqu'une partie du terrain est en « zone blanche » (ferroviaire, ici).

S'agissant de Samaya Nord, le permis d'urbanisation a été délivré en 2019, contre lequel des riverains ont été en recours au Conseil d'Etat.

« L'immobilière a réalisé le terrassement et une voirie, placé des tuyaux... mais tout est à l'abandon suite au recours, qui est toujours pendant au Conseil d'Etat », annonce l'échevin.

Au moment de boucler cette édition de l'Olln Info, nous apprenons que le Conseil d'Etat a annulé le permis de Samaya Nord. ●



PEUGEOT STOCKDEALS



OFFRES IMMANQUABLES SUR UNE SÉLECTION DE VÉHICULES LIVRABLES RAPIDEMENT.

À DÉCOUVRIR DANS VOTRE POINT DE VENTE PEUGEOT.



Nivelles
Rue de la Science, 8 1400 Nivelles
T 067 21 36 26

Court-Saint-Etienne
Avenue des Combattants 1, 1490 Court-Saint-Etienne
T 010 62 16 62

PEUGEOT TotalEnergies

L/100 KM G/KM

2008 : 5,0 - 6,0 • 122 - 135 – 208 : 4,1 - 5,5 • 108 - 124 308 : 4,9 - 6,5 • 124 - 148 (WLTP)

Contactez votre point de vente pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule.

Donnons priorité à la sécurité. Informations environnementales (AR 19/03/2004) : www.peugeot.be

Offres Stockdeals valables du 15/11/2023 au 16/12/2023, dans le réseau Peugeot participant. Visuel à titre illustratif et non contractuel. E. R. : Patrice Duclos - Stellantis Belux S.A., Avenue du Bourget 20 boîte 2 - B-1130 Bruxelles Belgique, inscrite à la BCE sous le numéro 0403 461.107 - IBAN : DE 64 512 106 990 160 000 009 - Tel. : 078 15 16 15.

Nos aînés dynamiques



Quelque 80 aînés de notre ville ont participé à l'après-midi « Bien vieillir, un heureux défi » organisée par le Conseil consultatif des Aînés et la Ville, le 30 septembre, dans le cadre de la Journée internationale des Aînés. Ils ont apprécié l'intervention de Pascale Broché, psychologue chez Respect seniors BW, et ont partagé leur vision du « bien vieillir » avec les représentants de 14 associations et services présents, autour d'un café/thé et d'une douceur. Sympa !

Le 3 octobre, ils sont 51 à avoir visité Tournai à l'initiative de la Ville : visite guidée des fours à chaux Saint-André, repas typique, balade dans le centre ville, dégustation d'une bière... Le beau temps était au rendez-vous. Si vous souhaitez participer aux activités organisées pour les aînés, inscrivez-vous : 010 / 43 61 76, ou aines@olln.be ●

Avez-vous la boîte jaune ?

En cas de malaise ou disparition d'une personne, la recherche rapide d'informations est primordiale, voire vitale. Il faut pouvoir agir immédiatement !

Si la personne vit seule, il n'est pas simple de rassembler les premiers renseignements nécessaires. L'entourage n'est éventuellement pas informé, ou est submergé par l'émotion.

Vous avez 65 ans ou plus ? La Ville vous offre une boîte (genre boîte à tartines) de couleur jaune, à conserver dans la porte du frigo (le même endroit pour tout le monde, cela facilite le travail des services de secours), dans laquelle vous indiquerez toutes les informations utiles aux services de secours. Un questionnaire détaillé et un autocollant sont fournis en même temps que la boîte.

Il est possible de se procurer la boîte jaune à l'administration communale (au Cœur de Ville d'Ottignies et à l'antenne de Louvain-la-Neuve), dans les pharmacies et maisons médicales.

Brochure

Une brochure reprenant toutes les infos utiles pour les aînés est téléchargeable sur notre site olln.be. Elle est disponible en format papier à l'administration communale (au Cœur de Ville d'Ottignies et à l'antenne de Louvain-la-Neuve), à l'Office du Tourisme - Inforville, dans les maisons médicales, et dans les pharmacies de la ville.

Recherche parrains-marraines



Situé à Ottignies, Parrain-Ami - service d'accompagnement au parrainage (SAPA) agréé et subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles - organise des parrainages d'enfants (entre 0 et 18 ans) dans le Brabant-Wallon et à Bruxelles.

Le service propose à des enfants en difficultés familiales de vivre des moments de répit, au rythme d'un week-end ou d'une rencontre par mois, dans une famille de parrainage.

Ces moments de partage réguliers permettent à l'enfant de construire un lien privilégié dans la durée, de sortir de l'isolement familial auquel il est souvent confronté et de souffler dans un endroit accueillant au contact d'une famille ou d'une personne qui va participer à son épanouissement.

Parrain-Ami est en recherche constante de parrains et de marraines. Vous ?!

010 / 40 12 27 - accueil@parrain-ami.org
www.parrain-ami.org



Enfance, famille, santé



La Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS, 10, rue de la Sapinière, à Blocry) vous propose diverses activités.

Enfants et parents

→ Matinée bien-être

Le mercredi (9h15-11h15), hors congés scolaires.
♦ **9 à 10h15** : psychomotricité relationnelle pour les enfants de 0 à 3 ans ; stretching pour les parents/adultes, afin d'aborder la première séparation en douceur.
♦ **10h30 à 11h15** : chant familial

→ Parle-Jeu

Les parents échangent des idées, partagent des expériences, tandis que les enfants (0 à 4 ans) jouent et explorent le monde librement. Dans l'esprit des Maisons Vertes de Françoise Dolto.

♦ Jeudi et vendredi de 9 à 12h, hors congés scolaires.



Enfants

→ **Mini stages d'une semaine à chaque congé scolaire**
Pour les enfants de 2,5 ans à 5 ans non accompagnés, de 9 à 12h : une séance de psychomotricité relationnelle et une activité créative.

→ Mercredis créatifs

Pour les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 9 ans, le mercredi, de 14 à 16h.

→ Psychomotricité relationnelle

Pour les enfants de 3 à 6 ans, un mercredi sur deux (16h15-17h30) et un samedi sur deux (11h15-12h30).
Pour des enfants de 6 à 8 ans, un mardi sur deux (16h30-18h).

Adultes et seniors

→ Atelier «bien-être et écriture»

Le lundi de 9 à 12h.

→ Pilates

Le lundi, à 17h30 («open level») et 18h30 (intermédiaire)

→ Stretching

Le jeudi de 17 à 18h et de 18h30 à 19h30.

→ Hatha Yoga

Le mardi de 19 à 20h ou le dimanche de 17h30 à 18h45

0473 / 640 823, 010 / 43 61 72
maisondelenfance@olln.be

SOS volontaires

La Ville a souhaité adhérer à la Plateforme Francophone du Volontariat (PFV).

Cet outil permettra aux citoyens désireux de proposer leurs services dans le secteur du bénévolat d'accéder aux offres existantes sur le territoire communal.

La Limelettoise Claudine Winand a été désignée en tant que volontaire pour assurer le travail en lien avec la PFV. On peut la contacter le mardi de 9 à 11h : 0470 / 97 93 44 ou par courriel : volontariat@olln.be



«Je me réjouis que les associations puissent avoir une personne de contact et une aide dans leur recherche de volontaires. D'un côté les besoins en matière de volontariat sont très importants dans notre commune, d'un autre beaucoup de citoyens sont disposés à faire du volontariat», constate l'échevine en charge des Affaires sociales Nadine Fraselle. ●



SOCIAL

Contre le harcèlement

Les élèves de l'athénée de Lauzelle ont réfléchi ensemble à la violence en milieu scolaire.

Les élèves de la commission « Fêtes » de l'Athénée Royal Paul Delvaux (ARO), implantation de Lauzelle - avec leur professeur de science Ronald Lambeau et leur professeur d'histoire et de géographie Benoît Jacquemart - ont organisé une journée de sensibilisation contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire, le 10 novembre.

« Le premier jeudi de novembre est la Journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire, y compris le cyberharcèlement », explique Alix Pierre, en 4^e année à l'athénée. « Cette journée tombait malheureusement durant le congé d'automne. Nous avons malgré tout voulu organiser une action de « vivre-ensemble », pour lutter à notre manière contre les violences scolaires. Le harcèlement, cela se vit un peu partout, mais on ne s'en rend pas toujours compte. »

Tous les élèves et les membres du personnel ont reçu un t-shirt blanc à leur arrivée à l'école (près de 400 t-shirts



distribués). Ils ont été invités à y écrire un (ou plusieurs) mot - positif ou négatif - évoquant leur sentiment par rapport à la thématique. Ils se sont ensuite exprimés en classe, avec leurs professeurs, sur le choix de leur mot, pour un partage autour de cette question d'actualité. Juste avant la pause de midi, ils se sont retrouvés devant l'école, leurs t-shirts sur le dos, pour écrire ensemble le mot « STOP » (un moment immortalisé par un drone).

« J'ai écrit le mot « Respect » en 7 couleurs. Pour moi, la bienveillance, ça passe par le respect de chacun, de ses choix, de ses goûts, de sa couleur... », expliquait Abigaël Félix, en 4^e année.

« Je ne suis pas grand pour mon âge et quand j'étais plus jeune, c'était pire ! Je me faisais charrier pour ça. Je ne sais pas si on peut parler de harcèlement, mais je ne l'ai pas oublié », se souvient Sam Clark, en 6^e année. « Aujourd'hui on en parle plus qu'avant : sur les réseaux sociaux, pendant les cours... il y a aussi des posters dans l'école. »



Pour les élèves du secondaire

CQFD propose des séances de tutorat de groupe à destination des élèves de secondaire, les mercredis de 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires) jusque fin mai. Les séances ont lieu à l'école de devoirs du Biéreau (cour de la Ciboulette, 16).

CQFD met en place et coordonne une équipe de trois étudiants déterminés à partager leur savoir et à emmener les élèves vers la réussite scolaire dans les matières suivantes : mathématiques, français, sciences, anglais, néerlandais et méthodologie de travail.

L'élève bénéficie d'un cadre de travail studieux et apprend autrement, grâce à la dynamique du tutorat de groupe : par les jeunes, pour les jeunes !

Le coût est de 6€/heure, avec un système de carte prépayée (6h ou 10h), à commander par virement ou payer sur place avec l'application Payconiq. En cas de difficultés financières, un fonds de soutien est à disposition, sur demande motivée.

010 / 41 70 53 - cqfdln@gmail.com

Pour un soutien scolaire supplémentaire, il existe le tutorat individuel : www.cqfd-bw.be

Un cadeau pour un sourire

L'ensemble instrumental Votano (EIV) - un « symphonic band » attaché à l'académie de Tamines, réunissant des jeunes et adultes passionnés de musique - se produira le 17 décembre en l'église Saint-Géry de Limelette.

Pour assister au concert-spectacle « Un cadeau pour un sourire », les spectateurs s'acquitteront d'un droit d'entrée de 5€ + un jouet neuf pour un enfant entre 2 et 12 ans (merci de ne pas emballer le jouet). Les jouets seront remis à l'Opération Papa Noël (ASBL née en 2015), dont les dizaines de lutins bénévoles s'occuperont de distribuer les cadeaux aux enfants de familles nécessiteuses, à des maisons d'accueil, homes, orphelinats...

En présence du Père Noël !

010 / 47 39 59
eiv.reservations@gmail.com



Collecte de GSM



Le Collectif des Femmes et la Maison du Développement Durable (MDD) de Louvain-la-Neuve organisent une collecte de GSM (en bon état ou qui nécessitent une réparation (vitre fendue ou batterie en fin de vie par exemple)). Déposez-les à la MDD (Agora, 2, près de la Grand-Place) jusqu'au 15 janvier, en semaine, de 9 à 13h (attention, la MDD sera fermée du 23 décembre au 1^{er} janvier).

Merci !

Vos dons seront une bouée de sauvetage pour les migrants, réfugiés, demandeurs d'asile... en leur permettant de donner et recevoir des informations vitales, de communiquer avec les membres de leur famille, d'avoir accès aux services essentiels, de se reconnecter aux communautés locales, nationales et mondiales.

Les GSM collectés seront pris en charge par la formatrice et les stagiaires de la formation PME « réparation de smartphones » du Collectif des Femmes.

010 / 47 39 59
collectifdesfemmes.be
maisondd.be

Iles de Paix



Les bénévoles d'Iles de Paix se mobiliseront à nouveau, les 12, 13 et 14 janvier. Réservez-leur un bon accueil, à la sortie des grands magasins et centres commerciaux, et sur les marchés. Ils vous proposeront des modules classiques et des bracelets (6€), des modules à planter (graines d'aneth), des sacs en coton et des films alimentaires (10€), ou encore un tour de cou multifonctions (15€).

L'argent récolté au cours de cette 54^e campagne financera des projets en Amérique latine et en Afrique.

Iles de Paix agit avec les citoyens pour le respect des droits des agriculteurs et des agricultrices, au moyen de la transition agroécologique. L'ONG valorise les expertises des familles d'agriculteurs. L'objectif est de promouvoir, protéger et mettre en œuvre les droits des agriculteurs à vivre dignement de leur travail, de permettre un accès à des aliments de qualité, dans le respect de l'environnement.

Si vous souhaitez prendre une part plus active dans la campagne, contactez un des responsables pour notre ville.

Bernard Delhaye : 0474 / 627 531
Cécile Langouche : 0473 / 973 192
Anne Laduron : 0498 / 101 852
www.ilesdepaix.org





Eau de distribution

Suite à un reportage diffusé sur la RTBF, nos habitants se sont interrogés au sujet de la qualité de l'eau de distribution. Au Conseil communal de novembre (à revoir sur Youtube, via oln.be), le Collège a expliqué les résultats - rassurants - des analyses de l'eau de distribution pour notre ville, communiqués par l'inBW (le distributeur qui opère sur notre territoire).

En septembre, la Société Wallonne Des Eaux (SWDE) a lancé un monitoring sur les substances chimiques per- et polyfluoroalkylées « PFAS » dans l'eau de distribution, directement au niveau de nos robinets.

« Les résultats obtenus pour Ottignies et Louvain-la-Neuve sont rassurants puisqu'ils font mention d'un taux de 6ng/l de PFAS, soit largement inférieur à la future norme européenne de 100ng/l », constate le Collège. « Les résultats des analyses pour Limelette et Céroux sont tout aussi rassurants puisqu'ils mentionnent un taux inférieur à 1ng/l, soit sous le seuil de détection des machines. »

Les résultats pour Mousty devraient être connus d'ici la mi-décembre et seront publiés sur oln.be

inbw.be

« Dans le cadre de leur reportage, les journalistes de la RTBF ont effectué une analyse de l'eau à la sortie de la station d'épuration de Profondval. Elle a révélé un taux de 209ng/l. Cette analyse concerne l'eau en sortie de station d'épuration, pas l'eau de consommation. C'est d'ailleurs la seule analyse qui a été effectuée par la RTBF à la sortie d'une station d'épuration en Wallonie, il est donc impossible de savoir si un tel taux est anormal. »

Pollution du sol et jardinage

Une prime wallonne pour réaliser une analyse de sol, d'un fruit ou légume de votre jardin.

Le jardinage vous intéresse et vous souhaitez connaître la qualité de votre sol et/ou des fruits et légumes que vous cultivez ? Vous voulez savoir si votre sol est pollué, notamment aux métaux lourds (As, Pb, Cd, Ni, Cu tot, Cr et Zn) ?

La Wallonie vous propose une prime : 50€ pour l'analyse du sol, 50€ également pour l'analyse d'un fruit ou légume.

Certains fruits et légumes ne sont pas adaptés à la culture en pleine terre dans un potager pollué en métaux lourds. Cette opération est donc une opportunité intéressante pour prévenir les problèmes de santé. En pratique :

- Introduisez votre demande d'analyse (coût moyen : 15-20€ une fois la prime déduite, pour une analyse SANISOL « de base ») auprès d'un laboratoire agréé, via le formulaire en ligne sur le site de la Wallonie. Un devis vous sera envoyé ;
- En fonction des résultats (après 6 semaines environ), vous pouvez obtenir des conseils personnalisés pour adapter votre activité de jardinage et réduire votre exposition aux pollutions. Sur le site de la Wallonie, remplissez le formulaire en ligne avec les résultats des analyses. ●

olln.be (environnement > pollution et risques)
<http://sanisol.wallonie.be>

Votre permis d'environnement

N'oubliez pas de le mettre à jour (chaque année) !

Le « permis d'environnement » donne l'autorisation d'exploiter un établissement. Il a pour but d'assurer la protection de l'homme et de l'environnement, ainsi que le bien-être des animaux.

Toutes les évolutions-transformation d'un établissement de classe 1 ou 2 doivent être consignées dans le « registre des modifications ». Selon leur nature, ces transformations peuvent faire l'objet d'une extension du permis existant.

Formulaire modèle

Le registre des modifications doit être transmis au Collège communal (de la commune où se situe l'établissement) et au Fonctionnaire technique territorialement compétent. Tous les ans, à la date anniversaire de la mise en œuvre du premier permis.

Un formulaire « modèle d'aide à la constitution du registre des modifications » est désormais disponible sur le site de la Wallonie : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/transmettre-le-registre-des-transformation-ou-extensions-dun-etablissement-de-classe-1-ou-2>

Si vous arrêtez vos activités - en partie ou totalité - vous devez en informer l'administration communale et la Direction extérieure du Département des Permis et Autorisations (par courrier).

Etablissements de classe 3

Pour les établissements de classe 3, une déclaration électronique est suffisante : <https://espacepersonnel.wallonie.be> ●

010 / 43 62 50 - environnement@olln.be

La tête, l'action, le coeur

A l'occasion de la Semaine européenne du développement durable, 140 étudiants de la Louvain School of Management ont donné leur après-midi du 4 octobre à 26 accueillants de notre ville et des environs, pour des activités de nettoyage, réparation, taille des haies...

Dans le cadre du cours (obligatoire) de « Responsabilité sociétale des entreprises » qu'elle donne (en néerlandais) à la Louvain School of Management (ex-IAG) de Louvain-la-Neuve, Sabine Denis a souhaité que ses quelque 140 étudiants se reconnectent à la terre, un lien tellement essentiel.

« Une formation, même universitaire, en matière de transition, doit passer non seulement par la tête (au travers des cours), mais aussi par l'action et le cœur », constate la professeure. « Beaucoup d'étudiants ne sont pas du coin, nous avons voulu leur donner l'opportunité de découvrir la richesse de la société civile d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, et ainsi de s'ancrer un peu plus dans l'endroit (et la terre) où ils passent plusieurs années de leur vie. »

Magnifique initiative, en partenariat avec la Maison du Développement Durable (MDD) de Louvain-la-Neuve pour aider à franchir les obstacles qui freinent la sortie des auditoires.

« Les assurances, la météo, les maladies... 36.000 obstacles ! Mais à un moment donné il faut se lancer, sinon on ne fait jamais rien ! J'ai heureusement le soutien de la prorectrice « Transition et société » Marthe Nyssens et de mon doyen Matthieu de Nanteuil. Mais jusqu'à présent, je suis la seule à organiser ce genre d'expérience. Je pense pourtant qu'elle serait bénéfique à tous les étudiants. »

26 accueillants

Ce n'est pas une mince affaire, de caser 140 étudiants sur le terrain ! Mais Dorothee Hébrant, chargée de projets à la MDD, connaît beaucoup de monde. Elle a trouvé 26 accueillants - dans notre ville et ses environs (des agriculteurs, des maraîchers, les responsables des potagers de quartier, le garde forestier du bois



de Lauzelle, les animateurs du Placet, les habitants handicapés d'Horizons neufs et leurs encadrants...) - très heureux de recevoir des bras pendant 3-4 heures, pour des activités de nettoyage, réparation, taille des haies, ramassage de graines...

Parmi eux, l'agriculteur de Céroux Michel Sablon, ravi de pouvoir compter sur 15 étudiants (accompagnés par des ambassadeurs de la propreté) pour nettoyer les abords de ses champs. C'est qu'on y retrouve toutes sortes de déchets - notamment des canettes - qui risquent de blesser ou intoxiquer les animaux.

« Les missions de la MDD étant de créer du lien entre les habitants, les étudiants et les enseignants sur les questions de transition et de développement durable, c'est logiquement que nous nous sommes associés au projet et avons contacté les acteurs de notre ville qui oeuvrent pour rendre notre terre plus viable, plus juste, plus égalitaire », s'enthousiasme Dorothee Hébrant. « Pour la première édition, l'an dernier, 15 accueillants avaient répondu à l'invitation, en partenariat avec L'Arbre qui pousse de Limelette. Les retours étant très positifs, nous avons relancé l'initiative cette année, avec 26 accueillants répartis en trois sphères d'activités : autour de la nature, autour de l'économie circulaire, avec un accent social. »

L'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux, en charge aussi de l'agriculture, président de la MDD, a accueilli les étudiants, leur professeure et les ambassadeurs de la propreté. Il les a vivement remerciés pour leur engagement au bénéfice de notre ville et de ses habitants. ●



Sauvetage des batraciens

Vous pouvez les aider à atteindre leur lieu de reproduction sains et saufs.

Cette année encore, notre Ville fait appel à des volontaires pour aider le groupe OLLNature (ex-PCDN, qui met en œuvre le Plan Communal de Développement de la Nature,) lors de la migration des batraciens, à la fin de l'hiver.

Grâce à un ingénieux système de barrages réalisés à l'aide de bâches, les bénévoles aident ces petites bêtes à traverser nos routes en toute sécurité, sur deux sites de migration (rue du Moulin à eau (vers les étangs du Buston) et rue Charles Dubois (vers les étangs de Lhoist)), à Limelette.

Ce coup de main est souvent apporté en début et en fin de journée, lorsqu'il fait noir (automobilistes, levez le pied, pour les batraciens... et les bénévoles !).

Pourquoi les protéger?

Les grenouilles, crapauds, tritons et autres salamandres sont menacés (17 % des amphibiens le sont, en Belgique¹). En cause : la destruction de leurs habitats naturels (urbanisation et comblement des mares), la pollution et la diminution des ressources alimentaires qu'elle entraîne, la densification du réseau routier (qui les isole et/ou les tue) et l'introduction d'espèces exotiques porteuses de maladies.

Or les amphibiens jouent un rôle essentiel de régulation dans nos écosystèmes, en se nourrissant de petits invertébrés comme les larves de moustiques ou les limaces. Comme toutes les espèces sauvages, ils enrichissent notre patrimoine naturel. Il est donc essentiel de les protéger.



Fin février-début mars

La migration a lieu fin février/début mars. Les amphibiens rejoignent les sites où ils sont nés pour s'y reproduire à leur tour. Ils peuvent ainsi parcourir plusieurs kilomètres à travers bois et prairies.

Ce grand voyage débute lorsque trois conditions sont réunies : une température nocturne de 7° minimum, un ciel couvert/nuageux, un taux d'humidité élevé. ●

Pour participer au succès de la migration:

- bénévoles, extirpez les batraciens coincés derrière les barrages de protection et déposez-les de l'autre côté de la voirie ;
- automobilistes, levez le pied à l'approche des sites de migration.

📍 www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens

¹ <http://etat.environnement.wallonie.be/home/Infographies/biodiversite.html>

A vos agendas !

Le groupe OLLNature (ex-PCDN) vous invite :

- **Le 17 janvier, de 19 à 21h : préparation des actions à proposer pour l'appel à projets wallon « BiodiverCité 2024 ».**
- **Le 20 mars, de 19 à 21h : rencontre des personnes intéressées par le développement de la nature et du maillage écologique à Ottignies-Louvain-la-Neuve.**

📧 environnement@olln.be, 010 / 43 62 51

Feux d'artifice

Les fêtes de fin d'année sont des périodes propices à l'utilisation de pétards et feux d'artifice.

Nous vous rappelons que les feux d'artifice sont soumis à des demandes d'autorisation formelles.

Nous recommandons d'ailleurs de ne pas en organiser, car ils sont une cause de stress considérable pour certains animaux.

📍 olln.be (ma ville, services techniques, environnement, pollution-risques, feu d'artifice)

Spectaculaire

Quatre tours-nichoirs pour hirondelles ont été installées à proximité du parking SNCB de l'avenue des Villas, en prévision de la démolition de la gare d'Ottignies (qui abrite une grande colonie d'oiseaux).

Des citoyens - dont plusieurs sont membres de notre Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) - se sont émus du sort qui sera réservé aux hirondelles au moment de la démolition de la gare d'Ottignies.

En effet, c'est toute une colonie d'hirondelles de fenêtre qui s'est développée sous l'avent en façade de la station, de plus de 100 nids (dont 70-80 occupés lors du recensement réalisé il y a deux ans).

« Détruire une colonie pareille, c'est triste », déplore l'Ottignois Roger Jacquet, un des lanceurs d'alerte. « Les hirondelles font partie de la faune, de la biodiversité. »

« Certains considèrent qu'elles n'ont rien à faire sur les structures humaines comme les gares. Mais elles ne trouvent plus de lieux où nicher. Les carrières sont exploitées, les falaises aussi... par des grimpeurs qui les dérangent », ajoute Adrien Chevalier, chargé de mission « Biodiversité » pour la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO).

De plus, il s'agit d'une espèce protégée. Pas question de démolir les nids sans avoir obtenu une dérogation préalable. Pas question non plus de les démolir s'ils sont occupés.

« Nous veillerons au respect de ces mesures », assure Roger Jacquet, qui signale au passage qu'il ne voit pas l'intérêt de démolir cette gare « non amortie », mais il s'agit là d'un autre débat !

Quatre « tours-nichoirs »

La démolition n'est pas programmée dans un futur proche (aucune date n'a été avancée jusqu'ici, une gare provisoire devra être construite avant), mais il s'agit de prendre des dispositions pour laisser le temps aux hirondelles de s'intéresser à un nouveau site de nidification.

Les lanceurs d'alerte, les associations de protection de la nature et des représentants de la Ville ont rencontré la SNCB, pour envisager une solution durable.

« Au départ il était question d'installer des nichoirs sur les bâtiments voisins de la gare, mais eux aussi seront démolis. Or chaque déménagement est très délicat pour les oiseaux. »



La SNCB a accepté d'investir dans un dispositif de « tours-nichoirs », comme il s'en trouve un au Zwin notamment. La LRBPO a remporté le marché et sous-traité l'opération d'installation à son fournisseur habituel, la société Ecovery de Ruiselede.

Le dispositif a été placé le 15 septembre, dans le talus situé le long des voies du chemin de fer, à l'angle des sentiers de l'Athénée et de la Gare/du Pont (non loin du parking SNCB des Villas) : quatre tours-nichoirs, de 7m de haut (dont 6m pour les mâts) et 2,70m de large/100kg pour les maisons (à 6 pans de toit, abritant 42 nichoirs chacune et permettant la construction de nids naturels tout autour). Sous les yeux attentifs de Roger Jacquet et Adrien Chevalier.

« Le site est dégagé, non loin d'une forêt, et surtout assez proche du lieu de nidification actuel. La partie inférieure des maisons est blanche et les toits sont rouges, parce que les hirondelles semblent préférer s'installer sur des maisons à façades blanches et toits rouges. Même si l'avent de la gare est plutôt gris ! »

Dispositif sonore

Chaque tour comporte un panneau solaire à mi-hauteur, qui alimente un dispositif sonore destiné à attirer les oiseaux vers les nichoirs artificiels. C'est que les hirondelles recherchent la compagnie des autres. Si elles entendent des cris, elles viendront voir... et s'installeront peut-être.

Au moment de l'installation, beaucoup d'hirondelles étaient déjà reparties pour l'hiver (NDLR : qu'elles passent là où elles trouvent assez d'insectes pour se nourrir), mais quelques-unes étaient encore là. Les amis des oiseaux espéraient qu'elles s'abritent dans les tours avant de partir, pour augmenter les chances de les voir y revenir afin de s'y reproduire dès le printemps prochain.

C'est un pari, comme pour tout nichoir installé dans un jardin. On croise les doigts ! ●



Biodéchets : tri obligatoire

Dès le 1^{er} janvier, le tri des « biodéchets » (déchets alimentaires (épluchures, restes de repas...) et végétaux) sera obligatoire pour tous. Plusieurs alternatives existent pour leur traitement: le compostage, la biométhanisation... Vous pouvez également déposer vos déchets végétaux dans les recyparcs de l'intercommunale inBW (seule une petite quantité d'herbe peut se trouver dans les sacs destinés aux biodéchets).

Pour les déchets organiques, une collecte sélective en porte-à-porte est en place depuis plus de 10 ans à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elle a lieu le même jour que la collecte des déchets résiduels (sacs blancs).



Les déchets organiques doivent être mis dans les sacs réglementaires avec le logo de la Ville (pas ceux de l'intercommunale inBW !). Ces sacs sont vendus dans les commerces, au prix de 3€ le rouleau de 10. ●



Bonne nouvelle

Vous pouvez toujours utiliser les anciens sacs jaunes réglementaires pour vos ordures ménagères résiduelles. Quand votre stock sera épuisé, vous achèterez les sacs blancs réglementaires !

olln.be/organiques et olln.be/compost
environnement@olln.be, 010 / 43 62 50

Noël sans déchet

Sa magie, ses lumières, ses cadeaux... Noël est aussi une fête qui génère beaucoup de déchets, hélas, et de gaz à effet de serre. Pas question de plomber l'ambiance, mais réfléchissons ensemble !



Notre service Environnement et la Maison du Développement Durable (MDD) de Louvain-la-Neuve vous invitent à mettre quelques trucs et astuces en pratique, et à créer un cadeau/une décoration de Noël autour de la récupération/avec des éléments naturels :

- Le mardi 19 décembre, de 10 à 16h, au marché de Louvain-la-Neuve, Grand-Place
- Le jeudi 21 décembre, de 10 à 16h, à la MDD
- Le vendredi 22 décembre, de 9 à 13h au marché d'Ottignies C'est gratuit !

Nettoyage de la Dyle

Pendant 3 semaines en octobre, l'équipe d'Aer Aqua Terra a courageusement poursuivi son nettoyage de La Dyle, avec de nombreux bénévoles : Merci !

Bilan de l'opération : plus de 2 tonnes de déchets évacués (environ 15m³), dont une moto !

Les actions effectuées depuis des années améliorent l'état de la Dyle (nettoyage du lit de la rivière), mais de nombreux déchets flottants sont encore présents (tant de bouteilles d'alcool vides...). Ces déchets sont malheureusement jetés dans le cours d'eau de manière quotidienne ! Ô rage, ô désespoir...



1^{er} concours de « Street art » en Wallonie

Le Néolouvaniste Loup Bellem a remporté notre concours de « Street art », le 23 septembre. Sa fresque sera reproduite sur un mur de notre ville.

Le service Culture de notre Ville organisait un concours de « Street art » (1^{er} concours de ce type, en Wallonie), le 23 septembre, sur le parking de l'UCLouvain voisin de l'antenne communale et de la maison des jeunes Chez Zelle, à Louvain-la-Neuve.

Quelque 23 artistes y ont participé, peignant chacun une fresque en « live », sous les yeux attentifs d'un jury constitué d'artistes de « Street art » belges/étrangers ainsi que de représentants de la Ville, de la Province (qui soutient la Ville dans sa dynamique Street art et encourage son déploiement dans la province) et du centre culturel SPOTT.

C'est le Néolouvaniste Loup Bellem, 22 ans, qui a remporté le Prix (1000€). Il recevra en outre 2500€ pour la reproduction de sa fresque sur un mur d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Graphisme texturé

« Je suis content ! » a déclaré le gagnant, dont l'œuvre a fait l'unanimité du jury après une sélection en plusieurs tours (d'abord 9 artistes retenus, puis quatre, puis un).

« Nous l'avons choisie pour différents critères : outre la qualité technique, la finition, l'originalité, la prise de risque et l'engagement », a expliqué Michaël Gaux.



Loup Bellem (insta : Loup.Teaz) a découvert le Street art à l'adolescence, lors d'un stage d'une semaine à la maison des jeunes Chez Zelle.

« Cela m'a parlé. L'atmosphère, la communauté autour de cette passion-là m'intriguait. J'étais nul en dessin - et je ne me considère toujours pas comme un bon dessinateur - mais cela se travaille. Il faut sans doute une sensibilité au départ. »

La passion a débouché sur des études de graphisme à La Cambre. Qui l'ont aidé à concevoir sa fresque, créature issue de son imagination, dans un graphisme texturé.

« D'abord un aplat, dans lequel j'ai ajouté de la texture, pour donner du caractère. Le moins de couleurs possible : gris, noir et rouge. A la bombe uniquement. »

Le jeune artiste exerce sa passion tous les week-ends si possible, avec ses amis Frog, Naylik, Illusion98... Son animateur de l'époque Chez Zelle - Fred Lebbe, du collectif de fresquistes Farmprod - est ravi du chemin poursuivi par Loup. « Sa fresque est très belle, il a travaillé proprement, en essayant une nouvelle technique. Son visuel est interpellant et pourra s'adapter facilement à un support mural. »

Et de saluer les qualités de ce jeune super motivé, structuré et fiable : « Il travaille beaucoup pour s'améliorer et se dépasser, ça mérite d'être valorisé. Ce prix va lui donner un petit tremplin pour prendre part à l'organisation d'événements et réseauter. Je vois la relève ! »

Les fresques ont été exposées dans la prairie voisine de la Ferme du Douaire, en octobre-novembre. ●

Vivez le spectacle sous toutes ses formes



DÉCEMBRE 2023

05 | Le dîner de cons
08, 09 | Lynda Lemay
09 | Las Lloronas
15 | Il teatro alla moda
17 | Ma grand-mère est une aventurière

JANVIER 2024

11 | Just Vox
12 | Les garçons et Guillaume, à table
16, 17, 18, 19 | Bellissima
28 | J'ai enlevé mamie

FÉVRIER 2024

04 | Lagneau
06 | Le temps des sardines
14 | Changer l'eau des fleurs
20 | King Arthur
22 | Zaï Zaï

MARS 2024

13 | Norman c'est comme normal [...]
16 | Le cabaret fait son cinéma
21 | To bet or not to bet
22 | Colt
26 | Six pieds sur terre

AVRIL 2024

03 | Nina Lisa
09 | Wireless people
11 | Ladies night
18 | Dena princesse guerrière
19 | Sarina
21 | Sur le chemin j'ai ramassé [...]
25 | L'excellent salon littéraire

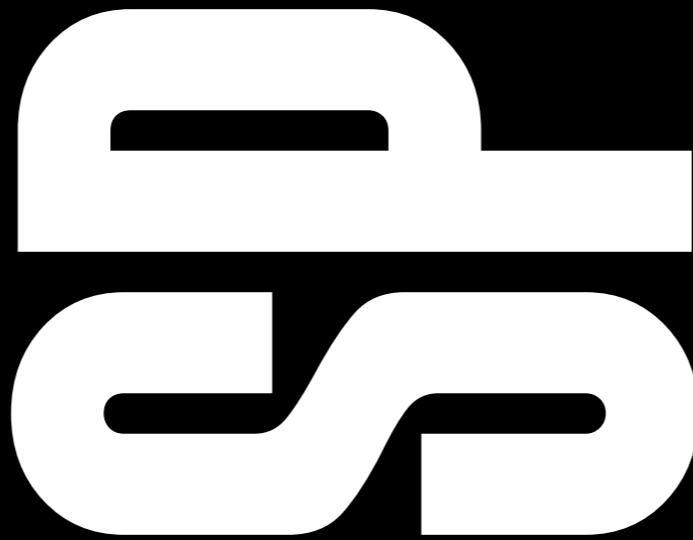
MAI 2024

17 | Jonas Gomes

VOTRE SAISON CULTURELLE



Centre Culturel
D'OTTIGNIES ———
LOUVAIN-LA-NEUVE



C'est ici que ça se passe !

DE LA CULTURE SOUS LE SAPIN !

Les fêtes de fin d'année approchent et vous recherchez des idées de cadeaux originales ? Rien de plus précieux que d'offrir des moments d'émotions et la magie du spectacle vivant ! Le SPOTT vous propose de faire plaisir à vos proches en leur offrant un pack cadeau à composer et personnaliser.

Ce que vous pouvez offrir dans ce pack * :

- Des **places** pour l'un ou plusieurs spectacles de la saison 23-24
- Un élégant **verre** pour trinquer aux moments mémorables
- Une **bière** artisanale et/ou un **jus** pour éveiller les papilles
- Un **t-shirt** pour arborer fièrement votre amour pour la culture
- Une **gourde** et/ou un **tote bag** à emporter partout
- Un **message** personnalisé à glisser dans le pack

Passez commande dès aujourd'hui sur spott.be et prolongez la magie des fêtes au théâtre !



* Tous les articles peuvent être vendus séparément.



Au Centre Nerveux

Rénovation du studio d'enregistrement et de la salle de concerts.

Cet été et cet automne, nos ouvriers en charge des Bâtiments ont réaménagé le studio d'enregistrement et la salle de concerts de la maison des jeunes d'Ottignies « Centre Nerveux » : remplacement des panneaux de Gyproc par des panneaux OSB, nouvelle vitre, isolation acoustique, plafonnage, peinture, vernis au sol et sur les parois extérieures, plinthes, placards et rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) dans la salle de concerts (dont le plancher en OSB a été recouvert de dalles en caoutchouc)...

« Suite aux inondations de juillet 2021, la salle était en très mauvais état. Le sol était pourri, ça sentait mauvais. L'ancienne isolation était pourrie aussi, le bardage du plafond... on a tout retiré », explique Michel Dandumont.

Le matériel audio, devenu obsolète, a été remplacé par la même occasion. « Il n'était pas adapté pour la taille de cette salle, trop puissant », constate le nouveau coordinateur



du Centre Nerveux Antoine Dubois. « Les spécialistes du SPOTT nous ont donné des conseils pour le choix d'une nouvelle installation. »

Une partie de l'ancien matériel a été reprise par l'ASBL MJ-Music, qui la mettra à disposition de l'ensemble du réseau des maisons de jeunes (la MJ d'Ottignies en est toujours propriétaire et pourra le récupérer en cas de besoin, pour des séances de cinéma en plein air par exemple). ●



Concerts

Les chœurs de Louvain-la-Neuve Phoneomen (voix masculines) et Il Diletto Vocale (voix féminines) se produiront le vendredi 15 décembre, à 20h30, en l'église Saint-Nicolas de La Hulpe. Au bénéfice de notre « citoyenne d'honneur » Horizons Neufs, ASBL qui développe et organise

l'hébergement et les activités de personnes adultes en situation de handicap mental à Louvain-la-Neuve et La Hulpe.

La soirée sera enrichie par la présence d'Aurélié Moreels, soprano, et de Bernard Guiot, virtuose de l'orgue et du clavecin. Dirigés par Laëndi, ils transporteront le public à travers les époques et les genres musicaux en interprétant des chants orthodoxes, des compositions de la Renaissance, du Baroque et des pièces romantiques allemandes.

PAF : 20€/17€ (prévente via Phoneomen et Il Diletto Vocale).

www.choeurhommesphoneomen.org

Ce concert sera également proposé le lendemain, 16 décembre, à 20h, en l'église Notre-Dame d'Espérance de Louvain-la-Neuve, au profit d'Homona (maison pour les mineurs étrangers non accompagnés).

La Quête du Papillon

Les Chœurs du Petit-Ry ont rempli deux fois la salle de notre centre culturel SPOTT, les 23 et 24 septembre, avec leur comédie musicale « La Quête du Papillon ».

Un spectacle complet (soutenu par notre Ville), proposé par 70 choristes, des musiciens, des danseurs, des acteurs... et deux marionnettes. A l'issue du spectacle, la salle était debout ! Un succès bien mérité pour ce très gros travail fourni depuis plusieurs mois, dirigé par les talentueuses Isabelle Devlamminck (metteuse en scène) et Mélanie Rihoux (cheffe de chœur).

Bravo aussi à la chorale « invitée » des enfants et ados du SRJ « Les Tilleuls », membre de l'ASBL Chorales Equinox. Chaque jeune était parrainé par un choriste du Petit-Ry : une belle aventure.

www.leschoeursdupetitry.be



« Ça le rend vivant ! »

La galerie Espace 001 a invité l'artiste Geoffroy Mottart à fleurir trois statues de Louvain-la-Neuve, le 10 novembre.

Les jeunes élèves de l'école des Bruyères n'en croyaient pas leurs yeux, le 10 novembre : des fleurs avaient poussé sur la tête de la statue de l'ancien bourgmestre Yves du Monceau installée au bord du lac de Louvain-la-Neuve.

« Pourquoi tu fais ça ? », ont-ils demandé à l'artiste bruxellois Geoffroy Mottart, responsable du fleurissement.

« Je voulais faire quelque chose dans l'espace public. Donner une nouvelle vie aux statues que les passants ne regardent plus. Je trouve ça charmant de mettre de la couleur dans la ville. Il y a plein d'émotion. »

L'artiste, qui est aussi enseignant, a répondu aux questions des enfants et leur a expliqué comment il était venu plusieurs fois pour prendre des mesures afin de réaliser un moule-casque de la tête de la statue, en treillis galvanisé, tissu imperméable et papier collant double-face.

« J'y ai collé les fleurs, hier et avant-hier, dans mon atelier. J'ajoute les dernières sur place, pour que ce soit le plus juste possible par rapport au sujet. »

Et de présenter les baies de roses, chrysanthèmes santini... « La statue représente l'ancien bourgmestre à un certain âge, j'ai choisi les couleurs en fonction. Et l'ensemble fait un peu penser à la coiffure qu'il avait. »



Interrogé sur ce que cette initiative évoquait pour lui, un enfant a répondu « un sentiment de liberté ». Dans l'assemblée, l'artiste Jean Dalemans en était bouleversé. « Je me suis levé ce matin pour entendre cette phrase extraordinaire... »

Deux autres statues

Le président du Conseil communal, Cedric du Monceau, était amusé de voir cette animation autour de la représentation de son père. « C'est très beau, ça le rend vivant. » L'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer a évoqué le subside communal de 500€ pour équilibrer le budget de la galerie néolouvaniste Espace 001 à l'origine de cette action.

La performance s'est poursuivie avec le fleurissement de deux autres statues : celle de l'autostoppeur Augustin (près du parking des bus) et celle de la Femme assise (place de l'Accueil, face à L'esplanade).

« Je ne connaissais pas Louvain-la-Neuve », a reconnu Geoffroy Mottart. « Je suis venu en prendre le pouls, j'ai interrogé les habitants et les étudiants sur ce qu'ils faisaient ici, pourquoi ils aiment cette ville. Je leur ai parlé des fleurissements qui font partie de mon travail depuis 8 ans, et ils m'ont guidé pour le choix des sculptures. »

« Nous sommes ravies de cette exposition hors nos murs, dans l'espace public. Nous espérons qu'elle touche les gens qui sont parfois frileux quand on parle d'art contemporain, ou qui sont dans la routine et ne pensent pas à franchir la porte des galeries », se réjouissaient Helene Bastenier, Jacqueline Stokart et Caroline Hanotiau, administratrices de l'Espace 001.

La performance s'accompagnait d'une exposition à l'Espace 001. Elle s'est terminée début décembre, mais n'hésitez pas à pousser la porte de la galerie (rue Michel de Ghelderode, 1), les week-ends, de 14 à 18h ; sur rendez-vous les autres jours. ●





SPORT

Nos sportifs à l'honneur

Le Mérite sportif collectif de notre Ville a été décerné au Wilink Rebond Ottignies-LLN (basket), le 20 octobre au Biéreau. Le nageur Aymeric Parmentier a remporté le Prix Handisport, comme en 2022.

Notre soirée de remise des Mérites sportifs avait lieu le 20 octobre, à la Ferme du Biéreau. La Ville - avec l'aide de la journaliste sportive Christine Schröder - y a mis à l'honneur les sportifs et clubs qui se sont distingués par leurs résultats cette année.

L'échevin des Sports Benoît Jacob a rappelé que le jury était constitué des directeurs et anciens directeurs du Centre Sportif Local Intégré (CSLI) et du Complexe sportif de Blocry, de représentants de la presse locale, du responsable du service des Sports de l'UCLouvain, de responsables de plusieurs clubs... Il a évoqué les nouveaux aménagements dans les infrastructures sportives de la Ville, le chantier de la future piscine, et s'est réjoui du label 3 étoiles reçu de l'Adeps.



Les invités (salle comble !) ont découvert et applaudi les lauréats. Ils ont apprécié les vidéos explicatives des disciplines mises à l'honneur ainsi que les intermèdes musicaux (par le chanteur néolouvaniste Getch) et sportifs (par les élèves du club « Dance & Motion Center » d'Ottignies et les gymnastes du club « La Sauterelle » de Louvain-la-Neuve).

Le palmarès

Prix Handisport (remis par la présidente de la Ligue handisport francophone Anne d'Ieteren) : Aymeric Parmentier (natation, Boust), déjà lauréat en 2022. →



Mérite féminin (remis par le sculpteur Dominique Gilis) : Ysaline Hauet (basket, Wilink Rebond Ottignies-LLN (en Erasmus au Canada, elle était représentée par sa sœur Anna Hauet, elle aussi joueuse de basket).

Mérite masculin (remis par le médecin du sport Jean-Pierre Castiaux) : le danseur Yowa David. Il était à l'étranger, mais plusieurs des nominés sont montés sur le podium : Maxime Delvoie et Tancrede Crickillon du CS Dyle (athlétisme), Nicolas Verroost et Juan Martinez du Samjok-O (taekwondo), Brendan Sanglier du Karaté Club Shitokai LLN.

Espoir féminin (remis par la directrice de Baloise WB Ladies Ludvine Henrion) : Pauline Detournay (athlétisme, CS Dyle), rejointe sur le podium par les nominées : Capucine De Coster et Margaux Azorne de La Sauterelle (gymnastique), Clémence Huybens, Emeline Serneels, Elyne Cisse et Eva Kempeneers du CS Dyle (athlétisme), Zuzanna Debowska du Samjok-O (taekwondo).

Espoir masculin (remis par le président de la ligue francophone belge de sauvetage Jean-Louis Carlier) : Souleyman Akajouaa (taekwondo, Samjok-O). Les deux nominés de La Sauterelle (gymnastique) sont montés sur le podium également : Hugo Delahaye et Thomas Maufroid.

Prix de l'échevin des Sports Benoît Jacob : Victoria Brouns et Alice Weber (ROC, rugby).

Prix de la bourgmestre Julie Chantry : Harry Mabilbe, président du Royal Limal Ottignies Smashing Girls (volley).

Prix de l'arbitre (remis par le président de l'ASBL Sport sur ordonnance Benoît Massart) : Nathan Stenier (hockey) et Benito Martinez (taekwondo).

Prix du fair-play (remis par la directrice du centre ADEPS de Blocry Christine Denoël) : le ROS (football), représenté par Anne Château et Moha Ben El Mostapha.

Espoir collectif : les P1 jeunes du Royal Limal Ottignies Smashing Girls (volley), rejointes sur le podium par les nominés : les U16 garçons du Wilink Rebond Ottignies-LLN (basket), les U11 B1 et U16 B1 du LLNHC (hockey).

Mérite collectif (remis par la joueuse de tennis, ex-N°1 mondiale, Justine Henin) : le Wilink Rebond Ottignies-LLN (basket) pour ses équipes championnes (R1 et P1 Dames, P2 Hommes et U16 garçons). Les nominés : les Ballestringues du String Pénélope FC (football), les Rockettes du ROC (rugby), les EPO Akula du club de plongée EPO, les EKIDEN Dames et Hommes du CS Dyle (course à pied).

Une belle moisson ! Félicitations à tous. ●

Pour les 8-12 ans

Le club de balle pelote d'Ottignies-Louvain-la-Neuve organise une initiation aux jeux de paume, tous les dimanches au centre sportif Jean Demeester (rue de l'Invasion, 80, à Ottignies), de 9h30 à 10h30, pour les 8-12 ans (garçons et filles). C'est gratuit !

📞 0475 / 86 85 02



Papa Noël va passer !

Pour nos séniors amateurs de tennis.

La Ville est partenaire du BW OPEN, tournoi de tennis masculin de la catégorie ATP Challenger 125 organisé du 22 au 28 janvier au complexe sportif de Blocry.

A cette occasion, elle offre 12 invitations de 2 entrées pour la session du mercredi 24 janvier à 10h (valeur: 21€/ticket) à ses aînés qui auront manifesté leur intérêt au service des Sports (par courriel : sport@olln.be ou au 010 / 43 61 81) au plus tard le 22 décembre.

Un tirage au sort sera effectué le 27 décembre, si le nombre de demandes est supérieur à 12.

Bonne chance !

📄 www.bw-open.com/ordre-du-jour



Le plus beau vélo

C'est le Kot Méca - avec son foodtruck à l'enseigne du Goldway, une institution à Louvain-la-Neuve ! - qui a remporté le 1^{er} Prix du concours des vélos folkloriques, à l'issue de la 44^e édition des 24Heures vélo, le 25 octobre.



La « Maison là-haut » du Kot à Jeux (référence au film de Disney et Pixar) est arrivée en 2^e position, suivie du vélo de la Carolo. La « Maison là-haut » a aussi remporté le vote des enfants.

Petite pensée pour la Binchoise, dont la fourche du vélo folklorique a cassé quelques jours avant l'événement. « En le rentrant dans le garage mercredi passé, il a malheureusement glissé et foncé dans une bordure », regrettait Emilie Tisat au moment du départ. « Nous l'avons tout de même présenté à la Fédé pour qu'elle puisse juger de la décoration, avant de l'alléger. Car nous allons le porter 10 tours pour ne pas être disqualifiés ! »

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe Fahrbar Bike Shop 1 s'est hissée en tête de la catégorie Course, talonnée par les membres d'UCLouvain Wolves en 2^e position et l'équipe Fahrbar Bike Shop 2 en 3^e position.

Les Cycloptes & Tom sont arrivés premiers dans la catégorie Humanitaire (ils roulaient pour l'association « Les Mots de Tom », qui lutte contre le harcèlement) ; IntoPIX, premiers dans la catégorie Entreprise.

Problème d'éclairage

La Ville avait prévu que l'éclairage public reste allumé toute la nuit sur une zone plus vaste que la dalle.

Le gestionnaire de l'éclairage public ORES a bien traité cette demande, mais il y a eu un conflit entre deux cabines électriques, déclenchant une extinction de l'éclairage.

La Ville a immédiatement réagi, mais le temps qu'une équipe d'ORES remette manuellement l'éclairage dans différentes cabines des quartiers, une bonne partie de la nuit s'était écoulée.

La Ville regrette profondément ce qui est arrivé et a demandé à ORES d'en tenir compte pour le futur.

« Nous sommes contents de cette édition, malgré la pluie qui a un peu gâché la fête au départ hier et ce matin », communique le président du CSE Animations organisateur Noé Bierlaire. « Soulagés aussi, car tout s'est bien passé ! » ●

Goûter de Noël pour nos aînés

Après deux années d'interruption pour cause de crise covid, la Ville relance son goûter de Noël en collaboration avec le club de balle pelote d'Ottignies. Il aura lieu le mercredi 27 décembre, de 14 à 18h, en la salle Jules Ginion de Céroux. Au programme : animation musicale, apéritif (offert), tartes et café.

PAF : 9€/personne.

Réservations via le compte BE81 0689 3699 0624 de la balle pelote (nom + nombre de réservations), avant le 22 décembre.

Un transport peut être assuré pour les personnes sans moyen de locomotion : 0471 / 78 71 74.



Halloween

Plus de 800 enfants ont participé au concours de coloriage et dessin organisé cet automne.

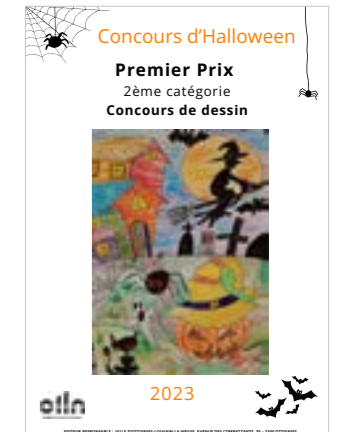
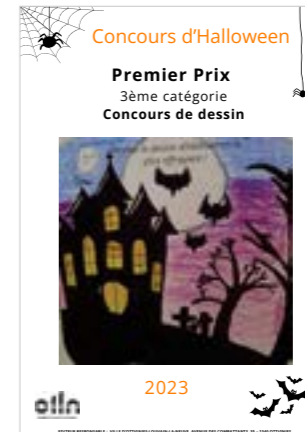
La Ville - en collaboration avec l'association des commerçants du Douaire - a invité ses jeunes habitants et/ou élèves des écoles de l'entité à réaliser le coloriage ou le dessin « le plus effrayant », ou à écrire le scénario de bande dessinée « le plus terrifiant », dans le cadre des festivités d'Halloween.

Quelque 817 enfants ont participé au concours:

- coloriage, pour les enfants de 2^e et 3^e maternelle (153 réalisations reçues),
- dessin, pour les enfants de 1^{ère} et 2^e primaire (240 réalisations reçues)
- dessin, pour les enfants de 3^e et 4^e primaire (248 réalisations reçues)
- rédaction d'un scénario de bande dessinée, pour les enfants de 5^e et 6^e primaire (176 réalisations reçues).

Le jury était constitué de commerçants du Douaire et de représentants des services Jeunesse et Fêtes de la Ville. La remise des prix a eu lieu le 28 octobre au centre commercial du Douaire, en présence de l'échevin des Fêtes et de la Jeunesse Benoît Jacob.

Bravo à Elisabeth Mommens, Nikita Kondratiev, Madeleine Peeters et Eleonore Van Leemput, premiers prix dans chacune des catégories. Merci aux écoles de



Blocry, Céroux, Ottignies-Centre, La Croix, Lauzelle, Limauges, Mousty, St Pie X, Coquerées, Jassans, Limelette, Collège du Biéreau. Quelques élèves de l'Athénée ARO ont participé aussi.

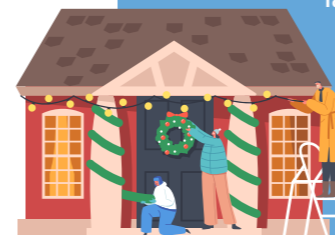
Vous étiez absent lors de la remise des prix mais avez été classé dans les dix premiers de votre catégorie : notre service Jeunesse pourra vous remettre votre prix dans ses locaux de l'administration communale à Ottignies : jeunesse@olln.be ●

Illuminations au Petit-Ry

L'Association des Habitants du Petit-Ry (AHPR) organise un concours d'illuminations de Noël pour égayer le Petit-Ry. Elle invite les habitants à donner un caractère de fête au quartier, en illuminant leur maison et/ou leur jardin.

« Une guirlande lumineuse suffit parfois pour rendre petits et grands joyeux et heureux lorsqu'ils se promènent dans les rues de notre beau quartier », remarque la secrétaire de l'AHPR Anita Rigot-De Groeve.

Un jury (constitué des membres du Conseil d'administration de l'AHPR) sillonnera les rues pour désigner la plus belle décoration, la plus originale et la plus méritante. En jeu : des bouteilles de vin (pour fêter l'an neuf !).



Les participants ne doivent pas s'inscrire, toutes les décorations seront prises en compte.

Et hip hip hip, la photo de la plus belle décoration sera publiée dans l'Olln Info.

Réédition

Roland Forrer, secrétaire de l'ASBL « Carrefour des Cultures Romanes » nous/vous informe de la réédition du recueil Brabant de Maurice Carême aux éditions du CEP (20€).

« Natif de Wavre, Maurice Carême visitait assidûment Ottignies où vivaient ses amis Arthur Haulotte et le poète Marcel Roloffe. Avant de prendre la forme d'un livre, les poèmes composés par Carême au fil de ses escapades le long de la Dyle et dans nos campagnes parurent d'abord dans la revue du Syndicat d'initiative d'Ottignies créé par Simone Boudringhien. Depuis longtemps épuisé, le recueil Brabant reparait aujourd'hui pour la plus grande joie des amoureux de notre terroir et de l'alchimie des mots. »

Le plus beau char

Les Thomaziens ont remporté le 1^{er} Prix du concours des chars organisé dans le cadre de la 37^e édition de la marche aux flambeaux, le 16 septembre.



Pas peu fiers, les habitants de la rue Alphonse de Thomaz de Bossière ! C'est qu'ils ont mis « le paquet » pour séduire le jury du concours des chars, à l'occasion des Fêtes de Wallonie.

« On s'est réuni dès le mois d'avril - quand on a eu le thème des Fêtes, « Ambiance aux 45^{èmes} » - pour mettre toutes nos idées en commun », se souvient Charline Pauwels, pour le Comité des Thomaziens. « Les meilleures idées ont été retenues en mai, au cours d'un barbecue entre voisins. »

Les Thomaziens aiment faire la fête, c'est bien connu ! L'argent récolté lors de la Fête des Voisins est d'ailleurs totalement réinvesti dans la décoration du char du mois de septembre.

« Pendant l'été, on a réalisé des schémas sur ordinateur, puis des maquettes. Après sont venus les découpes des supports, dessins, peintures... et enfin le pré-montage et le montage. Chaque fois qu'on se voyait, on ajoutait quelque chose ! »

Au final, un char magnifique, composé d'un gâteau géant réalisé avec les meilleurs souvenirs depuis 2008 : un drapeau espagnol, une gondole italienne, l'Atomium, les Schtroumpfs, le Génie et la lampe d'Aladin, une 2CV française, le Léonard de la BD, le roller de l'édition 2019... et bien sûr un feu d'artifice, « car quand nous pensons aux Fêtes de Wallonie, nous pensons aux professionnels qui embellissent notre ciel avec de belles couleurs ce soir-là. »

Nous les avons rencontrés peu avant le départ de la marche aux flambeaux, le 16 septembre. A ce moment, les garages étaient dans un désordre pas possible et le stress commençait à se faire sentir. Sur l'échelle, Didier Marneffe se débattait avec des paquets de frites à fixer. En dessous, Sylvain Van Biesen - en charge de l'installation électrique - vérifiait que les décors s'allument comme prévu.

Le Bon Air en 2^e position

Bravo aussi au Comité du Bon Air (les familles Mattelart, Scheffers, Dierckx et Bargoin), dont le char - sur le thème des festivals (« Bonairland », en référence à « Tomorrowland ») - a remporté le 2^e Prix. Il était accompagné de mille trouvailles : les Daft Punk en invités de marque autour de deux platines, un dragon aux yeux mauves qui crachait de la fumée, une chorégraphie, des

bracelets pour les suiveurs du char, des bâtons lumineux, des t-shirts et des colliers-badges pour les organisateurs... Mais où vont-ils chercher toutes ces idées ?!

Le char de Limelette est arrivé en 3^e position, grâce aux élèves, institutrices et parents de l'école communale de l'avenue de Jassans. Toutes les classes ont participé à la mise en couleur d'un énorme coq (wallon), qui a été placé à l'arrière du char. Les élèves en 5^e et 6^e primaire ont peint le fond, les autres ont décoré les plumes. Et Madame Caroline a eu l'excellente initiative de bourrer ses collants (rouges) de paille, pour en représenter les pattes. Quelle foule, pour accompagner la fanfare !

Les chars de Cérroux et La Croix, plus simples, sont arrivés respectivement en 4^e et 5^e position.

« Une équipe s'était mise en place pour le décorer mais a finalement renoncé », regrettait Marc Sablon pour Cérroux. « Il nous faudrait du renfort », sollicitait Vincent Courbet pour La Croix.

La remise des prix s'est déroulée le 17 septembre, sous le chapiteau des Fêtes de Wallonie au Cœur de Ville d'Ottignies. Les gagnants sont repartis avec des enveloppes (de 50 à 250€) qui leur permettront de rêver à de nouveaux décors pour l'année prochaine.

Il faut savoir que le Comité des Fêtes octroie en outre un budget de 200€ à chaque quartier pour décorer son char (bienvenue aux nouveaux) et prend en charge les boissons. Les tracteurs sont fournis par la Ville et les fermiers, ces derniers prêtent aussi les remorques (on les en remercie).

La présidente du jury a dit son émotion de revoir la marche aux flambeaux et les chars, après trois années de covid qui ont empêché les retrouvailles entre quartiers. Elle espère que des habitants de Louvain-la-Neuve (écoles, mouvements de jeunesse ?) étofferont le cortège à l'avenir. ●

La politique à OLLN : un engagement professionnel pour tous

Pour le parti Ecolo, la pratique de la politique à Ottignies-Louvain-la-Neuve peut être comparée à une compétition sportive telle que le football. Elle exige la formation d'une équipe dotée d'un capitaine et de joueurs, un objectif clair, une stratégie bien définie, ainsi qu'un adversaire.

Mais qui est l'adversaire dans ce contexte ? Ce n'est certainement pas la minorité au conseil communal. Au contraire, notre priorité est d'embellir notre ville et de garantir un environnement agréable et serein pour tous ses résident-e-s actuels et futurs. Il est préférable de considérer l'ensemble des élu-e-s comme des partenaires, même si nos priorités diffèrent. Notre objectif commun est le bien-être de nos concitoyen-ne-s.

En réalité, notre adversaire le plus fréquent est constitué de nos habitudes polluantes, de nos désirs démesurés et de notre résistance au changement. Le monde évolue, et il est impératif d'adapter nos comportements. Depuis l'après-guerre, notre confort repose en grande partie sur une disponibilité illimitée d'énergie bon marché. Cependant, cette énergie est principalement issue du pétrole et du gaz, dont la combustion émet du dioxyde de carbone (CO₂), un gaz à effet de serre responsable du dérèglement climatique.

Le pétrole a été et est encore l'élément essentiel dans la construction et le fonctionnement de nos machines (voitures, camions, tracteurs, etc.) ainsi que dans la production d'engrais. Cependant, son utilisation entraîne des émissions de CO₂, contribuant ainsi au dérèglement climatique. La consommation moyenne d'un belge est de 5 tonnes de pétrole et de gaz par an, alors qu'elle ne devrait pas dépasser ½ tonne pour maintenir le climat stable. Il est crucial de réduire notre consommation de ces ressources.

La biodiversité est également en danger, malgré son rôle vital pour notre survie. Les écologistes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve se posent donc la question essentielle : comment pouvons-nous changer nos habitudes et nos comportements pour vivre de manière satisfaisante tout en préservant un avenir radieux pour les générations futures ?

Des réalisations enthousiasmantes

En collaboration avec nos partenaires, nous avons réussi à obtenir des subventions pour créer un grand espace vert public au cœur d'Ottignies, qui sera précieux pendant les vagues de chaleur. Nous avons également obtenu un subside pour aménager les berges de la Dyle à la sortie de Court-St-Etienne, permettant à la fois de lutter contre les inondations et améliorer les habitats pour la faune et la flore. De plus, nous avons investi plusieurs millions

dans l'isolation des bâtiments municipaux, avec l'aide de subventions. Ces actions, menées en collaboration avec des membres d'autres partis, sont essentielles pour réduire notre consommation de gaz et de pétrole.

Pour encourager l'utilisation de modes de transport plus durables, nous avons étendu les pistes cyclables, prévu d'ajouter davantage de supports à vélos et commandé des boîtes de rangement sécurisées pour les vélos, afin de faciliter la vie de ceux qui n'ont pas de garage.

Nous avons également prévu de déployer des véhicules partagés dans tous les quartiers au cours des trois prochaines années. Cette mesure est à la fois écologique, car elle réduit l'impact environnemental, et sociale, car elle offre aux habitants un accès à un véhicule sans l'obligation de l'acheter. De plus, nous avons amélioré les services du proxibus et de transport à la demande par les TEC.

Nous avons aussi géré les finances de la Ville au plus juste. Parfois nous avons dû renoncer à des projets pourtant enthousiasmants, pour maintenir le niveau d'endettement à un niveau soutenable pour les générations futures.

Nous nous efforçons de mettre en place des objectifs qui assurent le bien-être actuel et futur de tous. Pour que l'ensemble de la population soit impliqué, notre équipe politique considère la participation comme un élément central. Bien que la participation ne résolve pas tous les conflits d'intérêt, elle favorise une meilleure compréhension mutuelle et la construction d'un consensus. Elle ouvre également la voie à l'exploration de diverses alternatives pour atteindre nos objectifs.

Toutes ces actions sont menées en visant à maintenir et promouvoir la solidarité : cela maintient du lien entre les personnes et donc de la cohésion sociale qui donne du sens à nos actions.

En poursuivant cette politique, nous, les élus écologistes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, prenons plaisir à co-diriger la Ville vers un bien-être collectif. Nous espérons partager ce plaisir avec l'ensemble de nos collègues élu-e-s et nos concitoyen-ne-s.

Nous profitons de la tribune pour souhaiter à tous de passer de bons moments en cette fin d'année.

Les élu-e-s écologistes

Gouverner, c'est prévoir... même dans un monde incertain !

Généralement, le budget d'une commune est préparé durant l'été, finalisé à l'automne et voté en décembre de l'année qui précède.

Vu ce calendrier, il est donc habituel de voir les majorités communales présenter, durant l'année en cours, des modifications qui tiennent compte de nouvelles politiques, d'abandon de certains projets, de changements divers qui adaptent les prévisions en fonction de la réalité.

Lors du Conseil communal d'octobre (note de la Ville : à revoir sur Youtube, via oInn.be), l'échevin du Budget a présenté sa deuxième modification budgétaire pour 2023.

Ordinairement, cette dernière modification budgétaire de l'année ne fait qu'ajuster « techniquement » des crédits comme ceux de la masse salariale (selon les recrutements, les absences du personnel), de la dette (en fonction des marchés engagés et les travaux en cours) ou encore des montants de fonctionnement tels que ceux relatifs à l'énergie (adaptés au prix réel du marché du gaz ou de l'électricité). En effet, compte tenu des délais administratifs pour voter et faire approuver cette modification par la tutelle de la Région wallonne, celle-ci ne sera exécutoire que début décembre, c'est-à-dire trop tard pour une mise en œuvre politique.

Bref... en règle générale, rien de très politique ou polémique. Et cette 2^e modification budgétaire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve n'a pas échappé à la règle. Pourquoi alors y consacrer un article de bulletin communal ?

Parce qu'un élément nous a interpellé dans la présentation de l'échevin. A de multiples reprises, celui-ci a mis en avant le contexte et la conjoncture actuelle. S'il peut sembler normal qu'il les mentionne, il nous apparaît singulier de les énumérer autant de fois. C'est comme si ce contexte s'imposait à la majorité, prenait finalement le contrôle du budget et agissait comme une sorte de fatalité, enlevant ainsi tout choix politique aux échevins. Tout choix et de facto, toute responsabilité !

Or, si nous reconnaissons à l'échevin de maîtriser la technique budgétaire, ce mode de présentation devient chez lui la norme. Il suffit de revoir la présentation du budget aux citoyens du 13 septembre dernier... Ce qui est avant tout exposé, ce sont les nombreuses contraintes auxquelles la Ville doit faire face et qui l'empêche de faire ce qu'elle veut. Plutôt que d'expliquer aux habitants les grands principes budgétaires qui dictent l'élaboration de cet acte politique annuel majeur. Le principal étant de prévoir et d'autoriser les dépenses publiques.

Prévoir et autoriser. Quel que soit le contexte, quelle que soit la conjoncture. C'est valable pour tous les exécutifs, Etat fédéral, entités régionales et pouvoirs locaux.

Bien sûr, nous ne sommes pas sourds et aveugles. Nous constatons comme vous tous que la crise sanitaire, l'inflation, la crise énergétique, les conflits armés en Ukraine et au Moyen-Orient impactent les finances communales. Bien sûr, nous constatons l'accélération du monde et son incertitude.

Là où notre vision diverge, c'est que ces éléments s'imposent à tous... et aux citoyens en premier lieu. Toutes les communes sont confrontées à ces balises et à la complexité. Cela ne leur enlève cependant pas la possibilité de faire des choix éclairés et surtout assumés. D'autant que les éléments conjoncturels ne sont pas toujours défavorables à la Ville vu la hausse des impôts liée à l'inflation.

Au lieu de se retrancher derrière cette fatalité déresponsabilisante, nous aimerions que la majorité assume ses choix. A défaut d'assumer ses missions de base.

Nancy Schroeders
Conseillère communale OLLN 2.0

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le 14 janvier prochain lors de notre traditionnel drink du Nouvel an. Tous les habitants sont les bienvenus pour discuter de la vie communale avec nous et échanger autour d'un verre. L'activité se déroulera au SPOTT (Centre culturel) dès 11h et est accessible gratuitement sur simple réservation au 0477/315.795.

L'aventure de la Maison du Cormoran continue !

Le magasin de jeux de société et jouets du piétonnier de Louvain-la-Neuve était à remettre depuis début 2023. Trois amis néolouvanistes ont décidé de reprendre le flambeau, pour continuer à offrir aux clients conseils et offre de qualité.

C'est donc une nouvelle histoire qui s'écrit pour la Maison du Cormoran, qui a soufflé ses 30 bougies l'an dernier.

Pour Michaël Awad, un des trois repreneurs, peu de changement, puisqu'il est dans l'équipe depuis 2007. « J'ai eu envie de tenter l'aventure mais je ne souhaitais pas le faire seul. J'en ai discuté avec deux amis qui ont très vite adhéré au projet. »

Pascal Martin et Marc Servais, deux passionnés de jeux, rejoignent donc l'équipe déjà constituée de Laurence, Alice et Michaël.

Premiers changements, et une foule d'activités

Restait à donner un nouveau souffle au magasin avec, pour commencer, un réaménagement visant à donner plus d'espace et de possibilités d'interaction avec les clients.

Un coin lecture a été aménagé, de même que plusieurs tables permettant de tester les jeux.



De nombreuses activités s'organisent au magasin : séances de contes, soirées jeux et même un concert, bientôt! Sans parler des nocturnes certains vendredis, et les **ouvertures des dimanches 17 et 24 décembre**.

Intéressé.e par les soirées jeux, inscrivez-vous au WhatsApp unidirectionnel en envoyant un mail à jouer@cormoran.be

La Maison du Cormoran
jeux & jouets



Vous nous trouverez en suivant notre nouvelle toupie géante

Rue des Wallons, 8
en face de la gare de Louvain-la-Neuve
Ouvert du lundi au samedi de 10 à 18h30

Et en permanence sur notre e-shop:
www.cormoran.be

010 / 45 28 28

Venez (re)découvrir les 300m² du magasin et profitez de **7% de réduction**

Venez avec votre bulletin communal, demandez votre cachet du Cormoran et **recevez 7% sur l'ensemble de votre panier** (hors livres) !

Nouveau en cette fin d'année : un bon cadeau utilisable dans 7 commerces du centre de LLN. À acheter à La Maison du Cormoran ou via jouer@cormoran.be



**DES COMMERCES DE PROXIMITÉ
À VOTRE SERVICE**



**Les commerçants du douaire vous souhaitent
leurs meilleurs voeux et vous invitent**

**au drink du nouvel an
le samedi 6 janvier de 10 à 17h
avec une animation pour vous divertir.**



Bientôt ... 2024 !

Tous les commerçants vous souhaitent déjà de belles fêtes de fin d'année.

Que cette nouvelle année qui arrive soit faite de joie, de chance, de réussite et de bonne santé pour tous.

**Votre centre commercial sera ouvert
les 24 et 31 décembre de 10h à 16h.**



Retrouvez-nous sur facebook :
Centre Commercial du Douaire

www.ledouaire.be